

**République Algérienne démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique**  
**Université Ammar Telidji Laghouat**  
**Département de français**  
**Faculté des Lettres et des Langues**



**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master**  
**En sciences du langages.**

**Thème :**

**Étude des arguments d'autorités dans le discours  
journalistique : cas du journal El Watan.**

**Présenté par :**

**DEBOUZ Ikram**

**Sous la direction de :**

**M.KHENIFER Abde El wahed.**

**Membres de jury :**

**Présidente : Mme. BELGHAOUAR Sara**

**Examinatrice : Mme SELT Amel**

**Directeur de recherche : M. KHENIFER Abde El wahed**

**Année universitaire : 2023-2024**



## Remerciement

Je tiens tout d'abord à remercier Allah qui m'a guidé et m'a accordé la force et la patience pour réaliser ce mémoire.

J'exprime mes profonds remerciement à mon directeur de recherche Monsieur Khnifer Abde El wahed pour sa bonne orientation et ses conseils tout au long de cette recherche. J'ai eu l'honneur de travailler avec lui.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du jury qui ont accepté d'examiner ce modeste travail de recherche.

Je tiens à remercier le chef de département Monsieur Khencha et tous les enseignants du département de français de l'université de Laghouat.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin et qui ont été d'un grand soutien.

## Dédicaces

Je dédie ce travail avec un grand amour.

À celle qui m'a dit « je suis derrière toi jusqu'à la fin », qui a prié pour moi, m'a encouragée et a toujours été à mes côtés depuis mon premier jour d'école, qui a souffert sans me laisser souffrir ma merveilleuse maman.

À celui qui m'a fait confiance et qui a sacrifié sa vie pour me rendre heureuse, m'a donné la force de continuer mon cher papa.

À mon pilier dans la vie, mon cher frère Hichem.

À mon petit ange, le bonheur de ma vie, ma sœur Rania

À tous mes amis, surtout à ma meilleure amie Naïma

À tous les membres de ma famille

# **Table des matières**

**Remerciement**

**Dédicaces**

**Table des matières**

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| <b>Introduction .....</b> | <b>1</b> |
|---------------------------|----------|

**Chapitre I**

**La notion d'argumentation**

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                       | 6  |
| I.1. L'argumentation.....                                | 7  |
| I.1.1.Présentation générale .....                        | 7  |
| I.1.2. Argumenter : .....                                | 10 |
| I.1.3.Argument: .....                                    | 11 |
| I.2. Présentation historique .....                       | 12 |
| I.3.Les types d'argumentation et d'arguments . .....     | 17 |
| I.3.1.Les types d'argumentation . .....                  | 17 |
| I.4.Les principaux composants de l'argumentation : ..... | 21 |
| I.4.1 Le thème : .....                                   | 22 |
| I.4.2 La thèse :.....                                    | 22 |
| I.4.3 Antithèse :.....                                   | 22 |
| I.4.4 Exemple (preuves) :.....                           | 23 |
| I.4.5 La cohérence (la Logique) :.....                   | 23 |
| I.5 La stratégie argumentative. ....                     | 23 |
| I.6 Les types de stratégies argumentatives : .....       | 23 |
| I.6.1 Convaincre :.....                                  | 24 |
| I.6.2 Persuader :.....                                   | 24 |
| I.6.3 Délibérer : .....                                  | 24 |
| I.6.4 Démontre: .....                                    | 24 |
| I.7.Les théories d'argumentation. ....                   | 25 |
| I.7.1.Perelman & Olbrechts -Tyteca : .....               | 25 |
| I.7.2 Apostel, Von Wright, Grize et Vignaux : .....      | 25 |
| I.7.3 Stephen Toulmin:.....                              | 25 |

|                                         |    |
|-----------------------------------------|----|
| I.7.4 Ducrot & Anscombre :.....         | 26 |
| I.8. Méthodologie de la recherche. .... | 26 |
| Conclusion .....                        | 28 |

## **Chapitre II**

### **Le discours journalistique et la presse écrite**

|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                          | 30 |
| I. Le discours journalistique : .....                       | 30 |
| I.1.Présentation générale : .....                           | 30 |
| I.2. Les genres journalistiques. ....                       | 33 |
| I.2.1 L'article de l'information : .....                    | 34 |
| I.2.1 L'article de commentaire : .....                      | 35 |
| I.3 Les caractéristiques de discours journalistique : ..... | 37 |
| I.4 L'objectif de discours journalistique.....              | 39 |
| II. La presse écrite .....                                  | 40 |
| II.1. Présentation générale.....                            | 40 |
| II.2.Les types de la presse écrite .....                    | 42 |
| II.2.1 Classification selon la période .....                | 42 |
| II.2.2 Classification selon la forme : .....                | 42 |
| II.2.3 Classification selon le contenu : .....              | 43 |
| II.3 Présentation du journal El Watan .....                 | 44 |
| Conclusion .....                                            | 46 |

## **Chapitre III**

### **Analyse du corpus**

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| Introduction .....                                          | 48        |
| I.1. Présentation du corpus .....                           | 49        |
| I.2.Analyse du corpus .....                                 | 52        |
| I.3.Lecture et interprétation des résultats d'analyse ..... | 67        |
| Conclusion.....                                             | 72        |
| <b>Conclusion</b> .....                                     | <b>73</b> |
| <b>Références bibliographiques.....</b>                     | <b>75</b> |
| <b>ANNEXES</b> .....                                        | <b>78</b> |
| <b>Résumé</b>                                               |           |

# **Introduction**



L'argumentation est un moyen de communication humaine qui existe depuis des siècles de Aristote jusqu'à nos jours. L'argumentation est le moyen par lequel nous pouvons défendre et exprimer nos pensées/nos points de vues et partager de nouvelles habitudes et astuces dans le but d'influencer les opinions des autres. Cette compétence que nous utilisons quotidiennement dans nos discussions sans toujours nous en rendre compte se manifeste lorsque nous discutons avec des amis et la famille. Pour les persuader à faire quelque chose ou à expliquer une idée ou à partager notre point de vue : dans ce cas nous sommes en train d'argumenter.

Cependant, l'argumentation ne se limite pas à être un simple outil de persuasion, elle offre également un aperçu de la manière dont nous développons nos connaissances et comprenons le monde qui nous entoure. Toutefois, celle-ci revêt une importance particulière dans différents domaines tels que la politique, l'économie, la santé, le sport, etc., notamment dans le journalisme.

Dans ce contexte médiatique, les journalistes jouent un rôle essentiel en tant qu'intermédiaires pour diffuser les nouveaux événements et présenter des faits complexes et fournir des analyses qui aident le public à comprendre ce qui se passe autour de lui. Ils sont souvent confrontés à la nécessité de convaincre le public de la véracité et de la validité de leurs articles. Pour atteindre cet objectif ils utilisent couramment les l'arguments d'autorité, ceux-ci nous intéressent particulièrement dans le cadre de notre mémoire. Ces arguments reposent sur le recours aux experts ou aux institutions reconnues et aux personnalités fiables pour renforcer la crédibilité et la pertinence des évènements présentés.

À la lumière de ce qui a été mentionné précédemment, nous posons la problématique suivante : Comment et pourquoi les journalistes emploient des arguments d'autorité dans les articles d'opinions ?

Pour répondre à cette problématique, nous proposons l'hypothèse suivante : Les Journalistes emploieraient des arguments d'autorités fréquemment pour renforcer la crédibilité pour convaincre les lecteurs dans les articles d'opinions.

D'ailleurs, nous nous sommes penchés sur ce sujet de recherche en raison de plusieurs constats essentielles qui se présentent comme suit :

D'une part nous avons constaté que le domaine de l'argumentation est domaine assez vaste qui nécessite une analyse approfondie pour explorer des nouveautés qui n'ont pas encore été mises en évidence. Ainsi, c'est un sujet qui correspond à notre spécialité.

D'une autre part, en tant que personnes intéressées par le journalisme et les médias, notre curiosité nous a incités à approfondir nos observations dans ce sujet.

A ce propos, notre travail vise à atteindre certains objectifs spécifiques qui sont les suivants :

Notre objectif principal de cette recherche est d'analyser en détail l'utilisation des arguments d'autorité dans le discours journalistique peut influencer les opinions et persuader les lecteurs, en se concentrant particulièrement sur le journal El Watan.

Notre travail vise également à identifier et catégoriser les différents types d'autorités citées ou référencées dans les articles de ce journal.

Pour atteindre cet objectif, nous adopterons une méthodologie d'analyse rigoureuse. Nous examinerons les articles de presse en nous appuyant sur des outils d'analyse du discours et des techniques de repérage des figures d'autorité. Cette méthodologie nous permettra d'évaluer l'efficacité des arguments d'autorité dans la construction de la légitimité du discours journalistique.

Notre recherche qui s'intitule « Étude des arguments d'autorités dans le discours journalistique : cas du journal El Watan » s'inscrit dans le domaine de science du langage et plus spécifiquement dans le champ de l'analyse du discours. Pour élaborer ce mémoire de manière efficace, nous sommes appuyés sur diverses sources en mettant particulièrement l'accent sur les travaux d'argumentation de Ruth Amossy et Christian Plantin.

En effet, pour répondre à notre problématique nous avons élaboré un corpus qui se compose de 10 énoncés d'arguments d'autorités extraits d'un journal Algérien d'expression française « El Watan ». Nous avons choisi ce journal car il est largement reconnu comme le journal de référence n° 1 en Algérie, ainsi il touche un large éventail de sujets d'actualité (sport, économie, sociale, politique, etc.).

Pour bien organiser notre recherche, nous avons divisé notre travail en trois chapitres : deux chapitres théoriques et un chapitre pratique. Dans le premier chapitre théorique, qui est intitulé « La notion d'argumentation », nous commencerons par la définition de l'argumentation. Ensuite, nous présenterons un aperçu historique de ce dernier. Nous présenterons également les différents types d'argumentation et d'arguments et nous nous concentrons sur les arguments d'autorité. De plus, nous aborderons les stratégies argumentatives et leurs types, nous mentionnerons les principaux composants de l'argumentation. Enfin, nous terminons cette partie par la présentation des principales théories de l'argumentation.

Le deuxième chapitre théorique est intitulé « Le discours journalistique et la presse écrite ». Nous aborderons le discours journalistique en présentant d'abord sa définition, puis en citant les genres journalistiques. Nous explorons ensuite ses caractéristiques et nous terminerons par mentionner quelques-uns de ses objectifs. Pour la presse écrite, nous commencerons par donner une définition, puis nous examinerons les différents types de presse écrite. Enfin, nous

présenterons notre cas d'étude le journal Algérien d'expression francophone El watan.

Dans le troisième chapitre pratique, qui est intitulé « Étude et analyse du corpus », nous présenterons d'abord le corpus de notre recherche. Ensuite, nous passerons à son analyse. Enfin, nous présenterons les résultats obtenus de cette analyse.

# **Chapitre I**

## **La notion d'argumentation.**

**Introduction.**

Notre premier chapitre intitulé « La notion d'argumentation » va être consacré principalement à l'argumentation et dans lequel nous avons commencer d'abord par définir quelques concepts de base tels que l'argumentation, l'argument, argumenter... Ensuite, nous avons présenter un bref aperçu historique du concept de l'argumentation. Puis, nous définirons le concept de «stratégies argumentatives ». Également, nous avons parler des déférents types d'argumentions. Après, nous avons aborder les types d'arguments où nous avons baser principalement sur les arguments d'autorité.

## I.1. L'argumentation

### I.1.1. Présentation générale

Le sujet de l'argumentation est l'un des sujets les plus discutés par plusieurs chercheurs, nous ne pouvons pas le limiter à une seule définition. L'argumentation se définit pour Grize comme : « *l'ensemble des stratégies discursives d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S* ». (in R. Amossy, p. 26, 2014). Ce dernier montre que l'argumentation est destinée toujours à quelqu'un. Son but principal est d'influencer l'opinion de l'autre et changer son attitude à travers des arguments appropriés. Par exemple : une maman essaye de convaincre son petit fils de manger des légumes, dans ce cas la maman va essayer de faire changer le jugement de son fils et de lui faire aimer les légumes.

La même définition a été reformulée ainsi : « *Telle que je l'entends l'argumentation considère l'interlocuteur non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelle* » (Idem).

Plantin considère l'argumentation comme : « *L'ensemble des techniques (conscientes ou inconscientes) de légitimation des croyances et des comportements. Elle cherche à influencer, à transformer ou à renforcer les croyances ou les comportements (conscients ou inconscients) de sa ou de ses cibles* » (p. 24, 1996). Dans ce cas, Plantin a combiné les conscients et les inconscientes en les considérant comme des éléments qui peuvent influencer et changer le point de vue d'un interlocuteur.

Il ajoute : « *L'argumentation est une activité linguistique qui s'accompagne d'une activité de pensée, qui produit des traces de pensée* » (Idem). Donc, nous pouvons dire que l'argumentation est une activité mentale.

D'après la définition de Perelman, R. Amoussy définit l'argumentation comme suit : « *Les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur les allocataires en tentant les faire adhérer à une thèse, de modifier*

*ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leurs Façons de voir ou de susciter un questionnement sur un problème donné»* (p. 47, 2014). C'est-à-dire que la tâche d'argumentation peut s'exercer tant à l'oral qu'à l'écrit.

L'argumentation est un ensemble d'arguments adressé à un interlocuteur pour l'objectif de le convaincre à condition que l'autre soit d'accord pour l'argumentation. Si l'interlocuteur ne veut pas entamer un débat on ne peut pas l'obliger. P. Breton avance : « *Il n'y pas d'argumentation possible sans un accord de l'auditoire. Il faut d'abord qu'il accepte de se placer en posture de débattre et être Convaincre* » (p. 53, 2003).

Perelman trouve que l'objectif de l'argumentation est de : « *provoquer ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment* » (p. 53, 1977). D'une autre façon, l'argumentation attire la pensée de l'auditeur et permet à l'argumentateur d'influencer son auditoire à travers un discours organisé.

G. Vignaux avance : « *l'argumentation déconstruit, construit, reconstruit, en d'autres termes transforme. Cela veut dire que l'argumentation nous est donnée comme produit en même temps qu'elle construit un produit* » (p. 09, 1976). Autrement dit, l'argumentation peut être reformulée et exploitée de différentes manières.

Cependant, l'argumentation est une opération complexe qui implique à la fois l'utilisation du langage et des processus de pensée. Elle consiste à présenter des arguments pour soutenir une idée, une opinion ou une thèse et à convaincre un interlocuteur de sa validité. Les sciences du langage fournissent des outils pour analyser et comprendre les mécanismes argumentatifs présents dans le discours.

« *L'argumentation est une activité linguistique qui s'accompagne d'une activité de pensée, qui produit des traces de pensée. On aborde le domaine de l'argumentation par les sciences du langage. L'argumentation est une activité de pensée qui s'exprime, qui laisse des traces dans le discours. Le domaine de*



*l'argumentation est vu sous l'angle de la logique (formelle ou non formelle) et des sciences cognitives. ». (C. Plantin, p. 18, 1996).*

L'argumentation ne se limite pas au fait de « défendre », mais comprend également le fait d'expliquer un point de vue à l'auditeur, sans oublier le fait qu'il y a un autre point de vue qu'il faut respecter. Aujourd'hui, le terme argumentation est beaucoup utilisé dans notre vie quotidienne car il couvre plusieurs domaines comme le domaine social et politique, culturel, etc. P. Oléron avance : « *L'argumentation fait partie de notre vie quotidienne. (...) chacun de nous, par ailleurs, à divers moment, en diverses circonstances, est amené à argumenter, qu'il s'agisse de plaider sa cause, de justifier sa conduite, de condamner ou de louer amis, adversaires, hommes publics ou parents de peser le pour et le contre d'un choix ou d'une décision. Et il est la cible d'arguments développés par d'autres dans les mêmes contextes, sur les mêmes sujets* ». (p. 19, 1983).

Ainsi, Plantin partage la même idée qu'Oléron et trouve que dans le monde moderne l'argumentation a joué un rôle important dans tous les domaines de la vie et elle existe dans toutes les sujets que ce soit dans les débats politiques, les médias sociaux, les discussions en famille ou au travail, etc. Aussi, il avance : « *L'argumentation fonctionne en situation, dans la vie courante. Dans la sphère sociale, elle touche à l'économie (elle permet de faire de la publicité, elle aide à vendre), au judiciaire (procès), à la politique, et au pouvoir. On argumente dans toutes les situations où existe une alternative, partant une possible contestation, où l'on doit (se) justifier, où l'action doit être engagée et la juste décision prise* ». (C. Plantin, p. 15, 1996).

Ducrot considère que l'argumentation est un fait de langue et non de discours qui intervient dans la construction du sens et il confirme : « *la langue elle-même est déjà un condensé d'argumentation elle n'a pas pour but de décrire objectivement le monde ou de rapporter des faits vrais, mais d'exprimer des rapports entre les interlocuteurs.*» (in G.Siouffi. Et V. Raemdonkedc, p. 185, 1999). Donc la langue est un outil qui permet de partager des idées, de défendre

des opinions et aussi de convaincre l'interlocuteur. Ainsi, il signifie que la langue exprime la subjectivité.

D'après Plantin, l'argumentation se présente comme suit : « *Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement* » (in R. Amossy, p. 25, 2000). Cela signifie que chaque discours contient un argument et que ce dernier vise à changer l'opinion de l'autre.

Pour synthétiser, l'argumentation est une forme de discours qui s'appuie principalement sur des arguments qui vont être présentées par le 1<sup>er</sup> argumentateur pour défendre sa thèse. L'argumentation est une activité de transmission des informations entre les individus pour défendre une thèse, un raisonnement ou un point de vue et également convaincre et persuader l'interlocuteur à travers des arguments solides.

### **I.1.2. Argumenter :**

Pour argumenter, il faut premièrement développer une thèse, une opinion ou une hypothèse qu'on cherche à confirmer. Deuxièmement, on adresse ce raisonnement à un auditoire. Ainsi, l'objectif est de convaincre et de persuader. Enfin, argumenter c'est tenir compte du destinataire et aussi partager une conviction et surtout construire un discours bien structuré et convaincant aussi.

Argumenter est un processus par lequel l'orateur avance des raisons et justifie un point de vue afin de convaincre et d'engager l'auditeur à adopter un nouveau comportement ou une opinion. J. B. Grize ajoute : « *Argumenter dans l'acception courante, c'est fournir des arguments, donc des raisons, à l'appui ou à l'encontre d'une thèse (...) mais il est aussi possible de concevoir l'argumentation d'un point de vue plus large et de l'entendre comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un* » (p. 25, 2000).

D'après le dictionnaire Larousse : « *Pour argumenter il faut s'appuyer sur des arguments logiques, présentés dans une argumentation sans faille. Elle doit*

*s'étayer sur la justesse des arguments et des exemples, ainsi que sur l'emploi de raisonnements logiques appropriés dont la structure est bien mise en évidence »* (p.187, 1985). Ce dernier point veut dire que pour savoir bien argumenter le discours doit être étayé par des arguments très convaincants et des exemples solides bien illustrés.

Argumenter selon Plantin c'est : « *adresser à un interlocuteur un argument. C'est-à-dire une bonne raison pour lui faire admettre une conclusion, et l'inciter à adopter les comportements adéquats* » (p. 30, 2005). En d'autres termes, l'interlocuteur doit recevoir un bon argument qu'il puisse être convaincu.

Timbal-Duclaux ajoute : « *argumenter c'est fournir des faits, des preuves, des appréciations à l'appui d'une thèse. C'est une partie essentielle de l'expression écrite ou Orale dans la mesure où il faut emporter une adhésion, persuader* » (p. 120, 1986). Autrement dit, l'argumentation consiste à présenter des arguments et des justifications à l'appui d'une thèse car c'est une partie importante du discours qu'il soit écrit ou oral.

En effet Breton considère : « *argumenter ne consiste pas seulement à mettre en forme, à couler son opinion dans le moule d'un argument, mais surtout à appuyer cet argument sur un élément déjà accepté par l'auditoire* » (p. 53, 2003). Cela signifie qu'argumenter ne se limite pas seulement à façonner son point de vue sous la forme d'un argument, mais surtout à étayer cet argument sur un élément déjà accepté par le public.

En outre, argumenter c'est le fait de justifier une opinion qu'on veut partager avec un destinataire. Ainsi, argumenter désigne également à agir sur un locuteur qu'on cherche à convaincre, pour persuader ou délibérer prouver un fait, c'est donner des arguments, des preuves et des justificatifs.

### **I.1.3.Argument:**

Le choix des arguments est une étape essentielle dans l'opération de persuasion et de communication pour que l'argumentateur atteigne son objectif et peut convaincre l'auditoire. Il doit choisir des arguments appropriés à cette thèse et illustrer ses arguments à travers des exemples. Donc, l'argumentateur doit organiser ses idées de manière cohérente et claire. L'argument est le moyen par

lequel nous pouvons exprimer une idée pour la transmettre aux interlocuteurs qui peuvent être pour ou contre cette thèse.

D'après Plantin, l'argument a un statut de croyance transférée ou d'une donnée vérité indiscutable. Le récepteur de l'argumentation peut ne pas accepter cette donnée, mais il doit justifier sa raison de refus. En effet, on peut considérer aussi que l'argument est une idée qui soutient un point de vue ou une opinion. L'argument est destiné à développer une thèse ou réfuter une antithèse. Pour illustrer un argument, on doit utiliser des exemples logiques.

G. Vigner définit l'argument comme : « *Un argument ne dispose pas d'une force en soi .Cette force varie selon les époques, selon les milieux sociaux, selon la nature de la position des locuteurs, selon les environnements intellectuelles* » (p. 25, 2001). D'une autre façon, la nature des récepteurs et leurs statuts temporels et spatiaux affectent la qualité de l'argument.

Selon Odile: « *L'argument est considéré comme un élément d'information indispensable qui s'adresse à un interlocuteur afin de pouvoir le convaincre et le persuader de la justesse et la logique de la thèse défendue* » (p. 106, 1995). Cela indique que l'argument joue un rôle important dans la transmission de l'information à l'interlocuteur afin qu'il puisse le convaincre d'une manière correcte et justifie sa thèse.

L'argument c'est une idée qu'on peut l'utiliser pour développer une thèse ou réfuter une antithèse. D'ailleurs, l'argument est une idée ou un fait qui plaide en faveur de la thèse défendue.

## **I.2. Présentation historique**

L'étude de l'argumentation est une discipline associée à la philosophie, au discours et à la rhétorique. Après la renaissance l'argumentation n'était plus rattachée à la rhétorique. La rhétorique est un terme utilisé depuis l'antiquité, elle se définit comme l'art de persuader et d'influencer l'auditeur. Elle englobe des techniques et des stratégies utilisées pour développer un discours efficace et convaincant. Elle permet d'influencer les opinions et les décisions de l'autre. C'est un terme initié par Aristote :

*« La rhétorique apparaît comme une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions susceptibles de lui paraître raisonnables. Elle s'exerce dans tous les domaines humains ou il s'agit d'adopter une opinion, de prendre une décision, non sur la base de quelque vérité absolue nécessairement hors de portée, mais en se fondant sur ce qui semble plausible. »*  
(R. Amossy, p. 13. 2014).

D'autre part, la rhétorique est un outil efficace de la communication qui vise à persuader un public en présentant des arguments et des positions qui peuvent sembler plausibles. Son objectif est d'influencer les opinions et les décisions en se basant sur ce qui semble raisonnable plutôt que sur la vérité absolue. R. Amossy dans son ouvrage « L'argumentation dans le discours » a présenté la rhétorique à travers les définitions données par Aristote :

1. *« Un discours qui n'existe pas en dehors du processus de communication où un locuteur prend en compte celui à qui il s'adresse : parler (ou écrire*
2. *Un discours qui entend agir sur les esprits – et ce faisant sur le réel – donc une activité verbale au plein sens du terme : le dire est ici un faire ;*
3. *Une activité verbale qui se réclame de la raison et qui s'adresse à un auditoire capable de raisonner : le logos en grec, on le sait, désigne à la fois la parole et la raison ; ».* (R. Amossy, p. 13-14, 2014).

En d'autres termes, parler ou écrire est essentiellement un acte de communication car il implique l'échange d'idées et la transmission des informations entre les parties impliquées. Ainsi, le discours est bien plus qu'une simple utilisation de mots, c'est une action à part entière. Le pouvoir des mots est dans leur capacité à provoquer des changements et à influencer le public.

Les sophistes sont considérés comme les premiers qui ont adopté l'argumentation et l'ont considérée comme sujet d'enseignement dès le début de (V<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.), où ils ont suivi la méthode de parler de manière persuasive et ont utilisé l'art de la rhétorique. Ils ont visé la réussite des élèves dans les sphères politique et sociale. Mais, ils ont été critiqués et déformés par

Platon et leurs œuvres et travaux ont été comparées à ceux des philosophes des lumières.

Avec l'intervention d'Aristote, le père des philosophes, qui retourne la balance contre les sophistes et est considéré comme le premier à adopter le concept d'argumentation méthodologique qui exige à la fois la capacité de raisonnement, émotions et style. Ainsi Aristote a élaboré la dialectique par déduction et induction.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les chercheurs se sont concentrés sur l'étude de l'argumentation où ils se sont intéressés aux techniques de discours qui vise à convaincre et persuader un auditeur dans un débat d'ériger par un sujet intéressant.

Michel Meyer note que la rhétorique aristotélicienne est comme : « *analyse de la mise en rapport des moyens et des fins par le discours* ». (in R. Amossy, p. 12, 2014). C'est-à-dire que cette analyse permet de comprendre comment le discours utilise des stratégies rhétoriques pour atteindre ses objectifs et convaincre l'auditoire comme les mots, les arguments et les exemples.

La rhétorique pendant le XXe siècle a été caractérisée par l'argumentation dans la parole et cet avantage donne à l'être humain pour influencer les autres en utilisant des outils linguistiques et des méthodes de communication et des arguments solides. On la

trouve dans la rhétorique d'Aristote qui donne une importance à la parole « *un discours construit, usant de techniques et des stratégies pour parvenir à ses fins de persuasion : parler, c'est mobiliser des ressources verbales dans un ensemble organisé et orienté* ». (R. Amossy, p. 14, 2014).

Selon Jean-Jacques Robrieux, les sophistes vénéraient la rhétorique parce qu'elle portait sur le pouvoir. Par contre, Aristote l'appréciait parce qu'elle lui apportait des avantages. La science de la persuasion n'est plus capable de modifier les valeurs et s'est transformé en une méthode d'argumentation qui utilise des concepts communs et des preuves rationnelles, afin d'exprimer des idées. Ainsi que le but de la rhétorique c'est de communiquer des idées à un public. Aristote avance :

« Quand nous posséderions la science la plus exacte, il est certains hommes qu'il ne nous serait pas facile de persuader en puisant nos discours à cette seule source ; le discours selon la science appartient à l'enseignement, et il est impossible de l'employer ici, où les preuves et les discours doivent nécessairement en passer par les notions communes. » (p. 21, 2013).

Dans son livre « Grammaire du discours argumentatif », (E.Eggs,p.24,1994), trace un tableau qui montre les distinctions rhétoriques-argumentatives des trois types discursifs d'Aristote. Cela illustre les pratiques rhétoriques de la cité grecque à cette époque.

**les distinctions rhétoriques-argumentatives d'Aristote.**

| Genres rhétoriques |                        |                    |                           |
|--------------------|------------------------|--------------------|---------------------------|
|                    | Délibératif            | Judiciaire         | Démonstratif              |
| Acte de parole     | Dé- / conseiller       | Défendre / accuser | Louer / Blamer            |
| But                | Utile / nuisible       | Juste / injuste    | Beau / laid               |
| Résultat auditoire | Décision obligatoire   |                    | Pas de décision immédiate |
|                    | Instance de décision   |                    |                           |
|                    | Membre d'une assemblée | Juge               | Spectateur                |
| Temps              | Avenir                 | Passé              | Présent / passé /avenir   |

La rhétorique se définit comme une parole adressée à un public qu'on tente d'influencer en lui présentant des situations censées lui être raisonnables. Elle s'incarne dans tous les domaines de l'homme où il s'agit d'avoir une opinion, de prendre une décision, non pas sur la base d'une vérité absolue difficile à atteindre par la contrainte, mais sur la base de ce qui semble raisonnable.

La rhétorique classique a du pouvoir dans l'échange verbal dans lequel des hommes mentalement doués peuvent, par des moyens simples, amener leurs semblables à échanger leurs opinions sur la base de ce qu'ils peuvent sembler raisonnables et logiques de croire et de faire. Aristote distingue trois voies argumentatives qu'il appelle les preuves sont : le pathos, l'éthos et le logos.

**Le pathos :** il s'intéresse à utiliser une collection de sentiments, de caprices et des émotions prononcés par l'orateur. Il cherche à affecter le public. Amossy cite :

*« Le terme de « pathos » au pluriel désigne ainsi les émotions qu'un orateur a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits » et qui sont « la colère et le calme, l'amitié et la haine, la crainte et la confiance, la honte et l'impudence, l'obligeance, la pitié et l'indignation, l'envie, l'émulation et le mépris » (R. Amossy, p. 209, 2014).*

- **L'ethos :** il s'intéresse à utiliser la confiance et la crédibilité de l'orateur. C'est l'impression et l'image que le locuteur donne de lui-même au l'auditeur par son parole. Dans la rhétorique d'Aristote nommé *« ethos, du terme grec, caractère, l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole. Il souligne le fait que cette image est produit par le discours »* (R. Amossy, p.83, 2014). Maingueneau ajoute : *« l'éthos [du locuteur] est [...] attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui à son discours, et non à l'individu « réel », indépendamment de sa prestation oratoire : c'est donc le sujet dénonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu »* (in R. Amossy, p. 84, 2014).

- **Le logos :** mot grec «logos» s'intéresse à utiliser la logique, des faits des preuves et des raisonnements pour convaincre l'auditeur c'est-à-dire que l'auditeur peut le convaincre par un argument logique illustré par un exemple concret. Selon Aristote le logos base principalement aux deux opérations : l'enthymème et l'exemple. L'enthymème est un syllogisme incomplet dont l'impression est l'image que le locuteur donne de lui-même à l'auditeur par sa parole qui utilise la déduction pour argumenter. Également, il est considéré comme un élément classique du logos: Exemple *« Tous les êtres humaines sont mortels, Ahmad est un être humain, donc Ahmad est mortel »*. D'une façon plus simple, si une personne pense qu'elle est irremplaçable, on peut lui rappeler la règle de syllogisme *« Tous les être humaines sont mortels*). Cet exemple se base sur une analogie et utilise l'induction pour généraliser. Un exemple plus récent comme Aristote montre serait la parabole évangélique du fils prodigue.

D'après Amossy, il est important de noter que le terme « logos » qui se réfère à la fois au discours et à la raison, doit être mis en évidence. Aristote



considère que la reformulation claire n'est qu'un aspect de l'art de la persuasion rhétorique. Pour lui « *les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes: les unes résident dans le caractère moral de l'orateur; d'autres dans la disposition de l'auditoire; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être* » (R. Amossy, p. 14, 2014).

### **I.3.Les types d'argumentation et d'arguments .**

#### **I.3.1.Les types d'argumentation .**

On peut recenser au moins cinq types différents d'argumentations qui se présentent comme suit :

##### **I.3.1.1 Argumentation Objective :**

Ce type d'argumentation met l'accent sur l'utilisation de la logique influencée par la validité des énoncés.

##### **I.3.1.2 Argumentation Séductrice :**

Ce type d'argumentation se concentre sur tout ce qui argumente la valeur de l'autre comme (émotions, qualités,...).

##### **I.3.1.3 Argumentation Charge :**

Ce type d'argumentation s'appuie sur l'utilisation de l'argumentation, l'humeur, ou l'ironie pour persuader.

##### **I.3.1.4 Argumentation Directe :**

Ce type d'argumentation présente une thèse et montre les stratégies utilisés visant à impressionner.

##### **I.3.1.5 Argumentation Indirecte :**

Ce type d'argumentation ne montre aucune volonté de persuader ou d'influencer.

#### **I.3.2. Les type d'arguments.**

Pour classer les types d'arguments, différents termes ont été utilisés qui changent selon l'objectif du chercheur. Chaque type a ses propres caractéristiques. Pour améliorer la capacité de conviction chez le destinataire, il doit présenter les arguments selon divers natures pour enrichir son discours et illustrer son opinion à travers des exemples convenables bien organisés.

On distinguer plusieurs types d'arguments, voici quelques exemples :

**I.3.2.1 L'argument d'autorité :**

Les arguments d'autorités consistent : « à mobiliser une autorité, positive ou négative, acceptée par l'auditoire et qui défend l'opinion que l'on propose ou que l'on critique » (P. Breton, p. 43, 2003). En d'autres termes, ces arguments sont utilisés pour établir une autorité lors d'une argumentation et cette autorité peut être perçue positivement ou négativement selon l'acceptation de l'auditoire.

De plus, l'argument d'autorité est une stratégie de persuasion rétorque qui vise à affirmer la vérité, la validité ou l'exactitude d'une idée en s'appuyant principalement sur l'avis ou le témoignage d'une personne ou d'une institution reconnue comme experte ou influente dans un domaine spécifique. Cette stratégie exploite le prestige, la confiance et le respect que cette autorité possède, dans l'espoir de convaincre l'interlocuteur d'accepter l'idée ou l'argument présenté, plutôt que de s'appuyer sur des preuves factuelles ou des raisonnements logiques.

Par ailleurs, c'est le type le plus utilisé sur lequel notre travail va appuyer et qui consiste à citer l'opinion où un proverbe d'une personne célèbre (de prestige) qui correspond la thèse défendue comme un écrivain, une autorité internationale, un savant, un président, etc.

Exemple 1 : le proverbe célèbre du philosophe français René Descartes :

«Je pense, donc je suis ».

Le fait d'être dit par Descartes, ce proverbe est admis automatiquement chez l'auditeur.

Exemple 2 : « Selon l'organisation mondiale de la santé, la malnutrition est la principale cause de la mortalité infantile en Afrique ».

Même constat, cette information est admise sans aucune contestation car elle émane d'une institution qui dispose d'une notoriété et autorité mondiale.

**•Comment analyser un argument d'autorité ?**

Pour analyser un argument d'autorité, il est important de suivre les étapes suivantes :

**a. la source de l'argument :**

Dans cette première étape, il est important d'identifier qui est la personne ou l'institution citée par exemple un médecin, un président, une organisation mondiale, un écrivain, un savant,...etc.

**b. la personne ou de l'institution citée :**

Dans cette deuxième étape, il est important de poser les questions suivantes : Est-ce que cette personne ou cette institution a une connaissance approfondie du sujet ? Est-ce que cette personne a une formation ou une expérience professionnelle dans ce domaine ? Est-ce que cette personne est reconnue comme une autorité dans ce domaine ? Est-ce que cette personne a publié des recherches ou des études sur le sujet ?

**c. La crédibilité de la personne ou de l'institution citée :**

Dans cette troisième étape, il est important de poser les questions suivantes : Est-ce que cette personne ou cette institution est considérée comme fiable et impartiale dans le domaine concerné ? Est-ce que cette personne ou cette institution est réputée pour son sérieux et son intégrité ?

**d. La pertinence de l'argument :**

Dans cette quatrième étape, il est important de poser les questions suivantes : Est-ce que l'argument cité est directement lié au sujet en question ? Par exemple, si un expert en physique donne une opinion sur la meilleure façon de gérer une pandémie, cela peut ne pas être pertinent. Est-ce que l'expertise ou la crédibilité de la personne ou de l'institution citée est réellement pertinente pour l'argument en question ?

Il est également important de garder à l'esprit que l'argument d'autorité ne doit pas être utilisé comme une preuve absolue pour étayer une affirmation. Il est important de prendre en compte tous les arguments et toutes les preuves disponibles pour tirer une conclusion.

**I.3.2.2 L'argument ad hominem :**

Ce type d'argument consiste à attaquer une personne même de celui qui soutient la thèse adverse directement pour discréditer son argument et son idée d'une manière négative.

Par exemple : comment pouvez-vous critiquer la télévision, si vous ne la regardez jamais.

**I.3.2.3 L'argument logique :**

Ce type d'argument consiste sur l'enchaînement logique à la raison de l'interlocuteur c'est-à-dire, c'est une succession de deux propositions sur la démarche scientifique dont le locuteur doit tirer une conclusion logique. Par exemple : Si je vais à l'entraînement aujourd'hui, alors je participerai au match demain.

Conclusion logique : je ne participerai pas au match demain sans entraînement.

**I.3.2.4 L'argument d'analogie :**

Ce type d'argument consiste à établir une correspondance, une opposition ou une comparaison entre deux éléments (personnages, idées, animaux, objets, situations) avant d'obtenir une conclusion.

Par exemple : « la vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre ». (A, Einstein).

**I.3.2.5 L'argument par les faits :**

Ce type d'argument dépend l'argumentateur à recueillir des faits réels selon la thèse en citant des témoignages, dans un cas donné pour qu'il soit comme une preuve et justifier la thèse qu'on défend.

Par exemple : Aux Etats Unis, un jeune garçon a agressé violemment et a même blessé plusieurs de ses amies de classe. Il passait trop de son temps à regarder des vidéos de violence à l'ordinateur.

**I.3.2.6 L'argument de cause à effet :**

Ce type d'argument porte sur deux propositions dont le premier est la cause établie et le seconde est l'effet (conséquence) de cette cause.

Par exemple : La cigarette est la principale cause de cancer du poumon et de la gorge. Elle provoque également des maux d'estomac et des problèmes respiratoires.

**I.3.2.7 L'argument par l'absurde :**

Ce type d'argument vise à démontrer les conséquences absurdes que pourraient avoir la thèse adverse.

Par exemple : tous les êtres humains sont mortels, or le chien n'a pas un être humain, donc le chien est immortel.

**I.3.2.8 L'argument de la norme :**

Dans ce type d'argument l'argumentateur est basé sur ce qui est considéré comme normal, sur l'idée du « bon sens ». Pour faire admettre la thèse qu'il défend mais cette norme n'est jamais limitée.

Par exemple : il est normal que ...

**I.3.2.8 L'argument par les valeurs :**

Ce type d'argument est fondé sur les normes éthiques de la société, sur ce qui est bon pour elle et sur ses valeurs. L'argumentateur n'établit pas la pensée logique, mais il veut prouver son point de vue à travers des valeurs. Par exemple : Je trouve qu'il nécessaire de respecter la personnalité des gens, peu importe qui il est.

**I.3.2.9 L'argument par les chiffres :**

Ce type d'argument fait recours aux chiffres, au pourcentage et au sondage.

Par exemple : Aux Etats unis, malgré l'application de la peine de mort, le nombre des condamnés ne cesse d'augmenter. En 2001, on a exécuté 680 personnes, il y en a actuellement 3700 en attente.

**I.3.2.10 L'argument d'expérience :**

Ce type d'argument s'appuie sur une expérience, une étude ou résulte d'une recherche.

Par exemple : L'expérience a montré que l'huile flotte au-dessus de l'eau.

**I.4. Les principaux composants de l'argumentation :**

Pour qu'une argumentation soit efficace, elle doit comporter certains éléments essentiels qui renforcent sa structure et sa puissance. Nous citons les éléments les plus importants :

**I.4.1 Le thème :**

Le thème d'argumentation est le sujet centrale où l'idée principale d'un débat ou d'une discussion, le thème de l'argumentation doit être clairement formulé et bien défini. Le choix du thème joue un rôle essentiel dans l'organisation et la structuration d'un discours argumentatif. Donc, il faut choisir un thème intéressant et pertinent pour encourager le destinataire et lui donne envie pour participer au débat.

**I.4.2 La thèse :**

La thèse est une déclaration spécifique qui exprime la position de l'auteur ou du chercheur sur un sujet donné. Autrement dit, c'est l'idée que cherche l'auteur à défendre. Elle constitue le point de départ qui ne doit pas être clairement énoncé dans un discours. Elle est généralement exprimée dans l'introduction ou dans le premier paragraphe du travail tel que la problématique ou l'hypothèse.

Une thèse efficace doit être précisée, clairement formulée et spécifique. Elle doit aussi être étayée par des arguments, des preuves et des exemples pertinents pour convaincre le lecteur de sa validité.

Il est important de dire que la thèse ne doit pas être une opinion personnelle, mais une position argumentée et soutenue par des éléments de preuve. Elle peut être réfutable et critiquer c'est-à-dire qu'il y a une antithèse.

**I.4.3 Antithèse :**

L'antithèse c'est l'antonyme de la thèse, ça veut dire qu'elle est une idée ou une position contre la première thèse. Elle cherche à réfuter la première idée. Autrement dit, une figure de style qui consiste à mettre en opposition des idées, des concepts ou des termes pour créer un contraste marqué. Elle est souvent utilisée pour mettre en évidence une opposition ou une contradiction entre deux éléments.

L'antithèse utilise des termes ou des phrases qui sont opposés en termes de sens. Par exemple « l'amour et la haine », « le bien et le mal ».

**I.4.4 Exemple (preuves) :**

Les preuves sont les éléments concrets et vérifiables qui soutiennent les arguments. Elles peuvent prendre différentes formes, telles que des faits, des statistiques, des exemples, des témoignages, des études de recherche, etc. Les preuves renforcent la crédibilité de l'argumentation en fournissant des informations vraies.

**I.4.5 La cohérence (la Logique) :**

La logique et la cohérence sont deux éléments primordiaux, donc les arguments doivent être présentés de manière ordonnée par une structure logique dont chaque élément renforce l'ensemble de l'argumentation. Ainsi, les relations de cause à effet, les comparaisons, les figures de style, les généralisations et les déductions sont quelques unités des formes de raisonnement utilisées dans l'argumentation.

**I.5 La stratégie argumentative.**

La stratégie argumentative fait référence à l'utilisation des tactiques et des techniques pour persuader un public ou une personne de la validité d'un point de vue ou d'un argument donné. Cela implique souvent l'utilisation des différentes formes de raisonnement logique, des preuves convaincantes, de la rhétorique persuasive et d'autres techniques pour soutenir et défendre un point de vue spécifique.

Pour G.Vinaux la stratégie argumentative est mise sur pied : « *en vue d'induire et de réguler le jugement collectif sur une situation ou sur un objet* » (p. 28, 1988). En d'autres termes, les stratégies argumentatives constituent une méthode qui fonctionne en séquençant les arguments qui visent à attirer l'auditeur d'une manière logique.

Les stratégies argumentatives sont la manière ou le procédé employé par l'orateur pour argumenter les faits. Cette dernière est aussi un ensemble d'actes de langage qui aident à organiser la pensée dans le discours argumentatif ayant pour objectif de défendre ou réfuter une opinion ou une thèse.

**I.6 Les types de stratégies argumentatives :**

Il existe quatre stratégies argumentatives qui sont :

**I.6.1 Convaincre :** Le mot « convaincre » signifie amener une personne à partager un avis différent pour gagner son soutien en s'adressant à la raison et à l'intelligence. Dans cette situation, l'orateur doit employer des arguments logiques et scientifiques, ainsi que des exemples bien illustrés et appropriés. En utilisant des preuves rationnelles et des raisonnements argumentatifs, cette stratégie vise à attirer le destinataire en excitant son esprit plutôt que ses sentiments.

**I.6.2 Persuader :** Le mot « persuader » a généralement le même objectif que « convaincre », à savoir obtenir l'adhésion de l'autre. Cependant, la manière de procéder est différente : la persuasion utilise l'implicite et fait appel aux sentiments, ce qui lui vaut d'être qualifiée de démarche sentimentale. Cette stratégie vise à attirer le destinataire en excitant ses émotions plutôt qu'en s'adressant à son esprit. Dans cette situation, l'orateur doit utiliser des arguments irrationnels (illogiques) et certaines figures de style, telles que la métaphore.

**I.6.3 Délibérer :** Cette stratégie consiste à réunir deux ou plusieurs points de vue différents dans un débat pour arriver à un jugement. Dans cette démarche, on emploie des raisonnements concessifs et dialectiques, ainsi que des phrases interrogatives. Cette délibération peut également prendre la forme d'un dialogue qui combine différentes idées. On utilise généralement des phrases exclamatives et interrogatives, ainsi que des verbes conjugués à des temps exprimant l'hypothèse, comme le conditionnel et le futur.

**I.6.4 Démontre:** Le mot « démontrer » désigne l'ensemble du processus visant à établir la vérité et la validité d'une hypothèse. Les démonstrations basées sur des preuves sont donc incontestables et vérifiables. Le démonstrateur doit rester objectif, utiliser des connecteurs logiques et employer le présent, car il s'agit d'une vérité générale.



## **I.7. Les théories d'argumentation.**

### **I.7.1. Perelman & Olbrechts-Tyteca :**

C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca sont deux philosophes belges du 20<sup>ème</sup> siècle qui ont développé la théorie de l'argumentation dans leur ouvrage majeur « Traité de l'argumentation » publié en 1958, est une référence importante dans l'argumentation marquant ainsi l'avènement de la théorie moderne de l'argumentation connue sous le nom de nouvelle rhétorique. Selon eux, l'argumentation consiste à présenter et à organiser des arguments pour soutenir ou réfuter une thèse dans le but de convaincre un public et d'obtenir son adhésion par consentement. Ces deux auteurs affirment que l'argumentation se situe dans « *le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable* » (C. Perelman, p. 1, 1958). Cela signifie que les arguments qui sont présentés dans une discussion doivent être fondés sur des faits, des preuves ou des raisonnements logiques qui sont considérés comme étant crédibles et plausibles.

### **I.7.2 Apostel, Von Wright, Grize et Vignaux :**

Apostel propose que toute argumentation a pour objectif de changer les attitudes et les convictions, Wright a étudié la relation entre les termes obligation et permission, Grize soutient que l'argumentation consiste à utiliser le langage pour inciter un auditeur spécifique à prendre une certaine action, pour lui « *argumenter, c'est chercher, par le discours, à amener un auditeur donné à une certaine action.* » (J-B. Grize, p. 30, 1981.). G. Vigneaux soulève le point selon lequel on fait un discours.

### **I.7.3 Stephen Toulmin:**

La tradition rhétorique américaine en matière d'argumentation a été influencée par deux courants majeurs. Tout d'abord, l'approche néo-aristotélicienne qui met en évidence le rôle crucial de l'orateur dans un contexte donné. Ensuite, le courant épistémique fondé par S. Toulmin qui cherche à étendre la portée de la logique en proposant une nouvelle « méthode de discours » qui inclut non seulement la méthode scientifique, mais également la méthodologie rationnelle capable d'expliquer comment les connaissances générales sont acquises.

**I.7.4 Ducrot & Anscombre :**

Ducrot a été un acteur clé dans les recherches sur l'argumentation en France en développant ce qu'il a nommé « l'argumentation linguistique » et « l'argumentation rhétorique ». Selon lui, l'argumentation est un élément intrinsèque du langage, plutôt que du discours qui participe à la construction du sens de l'énoncé. Pour lui « signifier, c'est orienter » et cela implique un enchaînement des dénoncés.

**I.8. Méthodologie de la recherche.**

Dans ce point, nous présenterons la méthode d'analyse des arguments d'autorité dans le discours.

1)- Pour M. Chanegriha, l'enjeu, aujourd'hui, est de « faire adhérer les Algériens à tout ce qui les rassemble, notamment l'histoire et le destin communs, et qu'ils veillent au renforcement des liens d'unité, de fraternité et de solidarité entre eux ».

**Analyse :**

**E1 :** faire adhérer les Algériens à tout ce qui les rassemble, notamment l'histoire et le destin communs, et qu'ils veillent au renforcement des liens d'unité, de fraternité et de solidarité entre eux.

**E2 :** On doit faire attention au risque de division des Algériens.

**a. Identification de la source de l'argument :**

Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

**b. L'expertise de la personne ou de l'institution citée :**

Le chef d'état-major de l'armée nationale populaire est très expérimenté, ayant été effectué à des postes supérieurs au sein de l'armée et d'eux nous trouvons :

-Il est nommé commandant d'un régiment de chars de la 8<sup>e</sup> brigade blindée. Cette brigade qui s'est rapidement transformée en division.

-Saïd Chenegriha a occupé le poste de commandant de la 8<sup>e</sup> division blindée à Ras El-Ma à Sidi Bel Abbes. Sa tâche principale est de développer des stratégies pour moderniser l'armée de terre.

-Il est promu au grade de général en 1998, puis général-major en 2003. Il est commandant du 3<sup>e</sup> district militaire de 2004 à 2018.

-Le 27 août 2018, il est nommé commandant des Forces terrestres algériennes, après cela le président Abdelmadjid Tebboune le nomme chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire à la suite de la mort d'Ahmed Gaïd Salah.

**c. La crédibilité de la personne ou de l'institution citée :**

Saïd Chenegriha depuis sa nomination au poste de chef d'état-major de l'armée nationale populaire, il est connu pour sa fiabilité et sa stricte adhésion au travail. Car il essaie de protéger son image en évitant toute action illégale ou suspecte.

**d. La pertinence de l'argument :**

L'argument présenté par Saïd Chenegriha est un argument pertinent car il est délivré par une autorité supérieure qui est le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Lorsque M. Chenegriha s'adresse à son peuple et insiste sur la nécessité de renforcer l'union, l'appartenance nationale et l'esprit de solidarité, il transmet un message juste et logique. Par ce qu'il est au courant de toutes les informations et les données qui portent sur la sécurité du pays et du peuple.

**Conclusion**

Dans ce premier chapitre nous avons tenté de définir les concepts fondamentaux tels que l'argumentation, argumenter et argument. Ces trois éléments sont importants pour réaliser un discours argumentatif efficace bien structuré. Aussi, nous avons à identifier les outils d'une argumentation (un sujet, une thèse défendue, une antithèse). Ainsi, nous avons abordé brièvement l'histoire de la rhétorique d'Aristote où nous avons conclu qu'Aristote a développé une théorie complète de l'argumentation qui repose sur trois modes de persuasion : l'éthos, le pathos et le logos. Puis, nous avons présenté d'une part les types d'argumentation en mentionnant quelques types d'arguments où nous avons centré beaucoup plus sur l'argument d'autorité en citant comment l'analyser car il est notre champ d'étude. D'autre part, nous avons défini le concept de «stratégies argumentatives » comme convaincre, persuader, délibéré et démontré, qui sont des techniques utilisées pour persuader un public d'accepter un point de vue ou une idée. Ces stratégies peuvent varier en fonction du contexte et de l'auditoire et leur efficacité dépend souvent de la manière. Finalement, nous avons terminé par les théories argumentatives qui sont essentielles pour la communication et la persuasion car elles fournissent des outils pour évaluer la qualité des arguments et pour construire des arguments persuasifs.

## **Chapitre II**

### **Le discours journalistique et la presse écrite**

**Introduction**

Ce présent chapitre va être consacré aux concepts suivants : le discours journalistique et la presse écrite.

D'une part, nous allons aborder d'abord la notion de discours journalistique, en commençant par la définition des termes clés liés au domaine journalistique. Ensuite, nous allons présenter en détail les deux différents genres journalistiques (le genre de l'information et le genre de commentaire). Puis, nous allons évoquer quelques caractéristiques propres de discours journalistique et également nous allons mettre en évidence ses multiples objectifs dans la diffusion des nouvelles et son influence sur l'opinion publique.

D'autre part, nous allons entamer la notion de la presse écrite où nous allons commencer par la définition de la presse écrite de manière générale. Ensuite, nous allons souligner les différents types de la presse écrite en mentionnant les éléments fondamentaux d'un article de presse. Enfin, nous allons présenter attentivement le journal algérien d'expression française «El Watan» qui est notre cas d'étude.

**I. Le discours journalistique :****I.1.Présentation générale :**

Le discours journalistique est un art médiatique dans sa définition générale est connu comme un genre discursif informatif. Son objectif est de rapporter les faits et découvrir les nouvelles de l'actualité c'est-à-dire ce qui se passe maintenant. En d'autres termes, ce type de discours se concentre sur le moment présent et l'actualité des faits quotidiens.

D'après P. Charaudeau

*« Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement (...), élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci » (p.22, 2005).*

Cela signifie que le rôle de discours journalistique ne se limiter pas à rapporter les faits et les événements. Mais, il cherche également à expliquer les raisons derrière ces événements et entamer une analyse approfondie pour répondre aux questions « Pourquoi? » « Comment? » pour permettre au citoyen de mieux comprendre les sujets d'actualités traités.

Aujourd'hui, dans la société moderne le discours journalistique couvre divers domaines tels que la politique, l'économie, la culture, le sport, la santé,...etc. Dans le but d'attirer un large public. Selon R. Roselyne le journalisme valorise certains domaines et lui donne une grande valeur selon des identités éditoriales, mais peut aussi s'intéresse aux domaines qui ont moins de valeur en les couvrant dans les médias.

*« Le journalisme s'articule sur de nombreux domaines sélectionnés en fonction des identités éditoriales. Certains de ces domaines peuvent être considérés comme sérieux a priori auquel cas la légitimité du discours journalistique se fonde sur celle du discours source et ressource, dont l'autorité est socialement attestée (politique, international, culture). D'autres domaines a priori moins dignes d'intérêt, peuvent aussi être rendus sérieux par le fait qu'ils sont éligibles à un traitement journalistique ». (R. Ringoot, p. 41, 2014).*

Le discours journalistique peut prendre différentes formes dans les médias, que ce soit dans sa version imprimé dans la presse écrite, il se manifeste à travers des articles de journaux, des éditoriaux, des chroniques et des magazines. Dans

sa version audiovisuelle il se présente dans la télévision généralement sous la forme des interviews, des reportages, les émissions d'actualités. Enfin, il prend également la version audio où il se présente à la radio. Cette pluralité de supports permet aux informations, analyses et points de vue à toucher un large public et de susciter une meilleure compréhension des événements.

D'une part le discours journalistique peut être défini comme l'ensemble des pratiques et des stratégies utilisés par les journalistes pour informer, analyser et commenter l'actualité et pour présenter des nouvelles au public. Il s'agit d'un processus par lequel les journalistes sélectionnent, organisent et présentent les faits et les événements d'une manière compréhensible et pertinente.

D'autre part le discours journalistique est un mode de communication qui traite de sujets complexes et au même temps ce sont des sujets d'actualité et d'intérêt public. Malgré cette complexité, les journalistes sont capables de comprendre et simplifier les informations pour les rendre accessibles et compréhensibles pour toucher un large public R.Ringoot avance :

*« L'enjeu du discours journalistique est de s'afficher comme un discours sérieux sans apparaître comme un discours savant. Amenés à traiter des sujets complexes, sur les questions environnementales ou sur les questions de santé, par exemple, les journalistes sont en prise avec des discours scientifiques et techniques. Pour se constituer en tant que discours sérieux, le journalisme montre sa capacité à entrer dans le répertoire des discours spécialisés et experts, mais il montre aussi sa capacité à traduire ces discours dans son propre système de valeurs basé sur les notions d'information, d'intérêt public et d'actualité» (Ibid.).*

Par ailleurs le journal rapporte les événements qui passent dans le monde réel par contre le discours journalistique implique une sélection et une interprétation des faits qui peuvent être présentés d'une manière spécifique pour influencer la perception des lecteurs. Donc le journalisme ne se limite pas à transmettre neutre de la réalité mais il peut également la transformer pour influencer la compréhension des lecteurs. Comme Roselyne pense « Si le journal



*informe sur la réalité, le discours journalistique instaure la réalité à la fois comme « matière première » et comme produit transformé ».* ( R. Ringoot, p. 21/22, 2014).

En effet, le discours journalistique est un article ou un texte rédigé par un journaliste et diffusé dans les différents médias tels que les journaux, les magazines, les sites Web, la télévision et la radio, etc. Il vise à informer le public sur l'actualité et les nouvelles événements importants dans la société d'une manière rapide.

De plus, le discours journalistique joue un rôle essentiel dans la société moderne en tant qu'un moyen efficace pour communiquer avec le public car il est utilisé pour transmettre des nouvelles, de présenter les événements quotidiens et faire des analyses approfondies pour certains sujets complexes. Les journalistes ont la responsabilité de rapporter les faits avec précision et impartialité. Ils doivent s'assurer de la véracité des faits qu'ils présentent au public. Leur objectif est de fournir une couverture équilibrée et complète des événements pour garantir au public de recevoir des informations précises et correctes en mettant en évidence les différentes perspectives et permettant au public de se formuler sa propre opinion. Dans cette perspective Ringoot considère : « *Le discours journalistique peut être considéré comme un discours second. Travaillant aussi sur la diffusion des savoirs dans les médias mais spécialisée sur le discours de presse* » (R. Ringoot, p. 38, 2014).

Cependant le discours journalistique doit être rédigé de manière claire et facile à comprendre en évitant le langage difficile et les termes ambigus. Il est également essentiel de garantir l'exactitude et la véracité des faits fournis avant de les publier.

## **I.2. Les genres journalistiques.**

Le discours journalistique dans la presse écrite est un domaine d'étude large et diversifié car il englobe plusieurs catégories rédactionnelles qui se distinguent par leurs caractères hétérogènes et la pluralité des genres journalistiques.

Les journalistes utilisent différents genres journalistiques pour structurer leurs articles. Ces genres correspondent à des catégories spécifiques qui déterminent la forme et le contenu de l'article où ils choisissent le genre qui leur convient en fonction de l'information qu'ils souhaitent la transmettre et de la manière dont ils veulent la présenter.

En effet, le concept du genre journalistique est un concept qui évolue au fil du temps et peut être classifié de différentes manières. Cependant se référant à la catégorisation développée par José. DEBROUKER on distingue deux grands genres rédactionnels : le genre de l'information et le genre de commentaire.

Montant partage la même idée : « *Les bons maîtres distinguent sans difficultés les genres rédactionnels qu'ils classent dans deux familles aussi ennemies que les Capulets et les Montaigu : le genre informatif et le genre du commentaire* » (p.82, 1994).

### **I.2.1 L'article de l'information :**

L'article d'information est un genre journalistique qui vise à présenter et expliquer les faits de manière objective et impartiale. Il se concentre sur la transmission d'informations factuelles, telles que des événements d'actualité, des développements récents, des découvertes scientifiques ou des données statistiques. L'article d'information se base sur des sources vérifiées et crédibles, et son objectif fondamental est de fournir au lecteur une compréhension claire et précise de l'événement ou du sujet traité. Et nous avons concentré sur ce genre de discours journalistique dans notre objet d'étude. Il regroupe les types suivants :

- **La brève** : c'est un article d'information qui peut prendre la forme d'un commentaire caractérisé par la brièveté et qui ne comporte généralement pas de titre. La brève se concentre de transmettre rapidement l'essentiel d'un fait d'actualité d'une manière directe. Sa principale fonction est de répondre aux questions fondamentales du journalisme : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ?

- **Le reportage** : c'est un article d'information qui nécessite une recherche approfondie et une collecte d'informations sur le terrain où les journalistes

rassemblent des témoignages, des données, des faits et des observations pour présenter une vision détaillée d'un événement ou d'un sujet particulier pour informer l'auditoire.

- **L'interview** : c'est un article d'information où le journaliste pose des questions à une personne pour obtenir des informations justes et nouvelles, des opinions ou des déclarations sur une personne célèbre et connue par le public. L'interview peut être utilisée aussi pour présenter des points de vue variés sur différents sujets.

- **Le compte rendu** : c'est un article d'information qui analyse des événements à partir d'une enquête ou d'entretien réalisé. Son objectif principal est de présenter une description précise et complète de ce qui se passe pendant l'événement en citant les faits importants. Donc sa présence est indispensable en tant que témoin.

- **L'enquête** : c'est un article d'information qui est une méthode systématique utilisée pour collecter des informations et des données vérifiées et précises sur une situation ou un sujet d'actualité ou une personne dans le but de comprendre et d'analyser ou de résoudre un problème spécifique. Les enquêtes peuvent aborder divers domaines tels que l'économie, le social, la science, la culture, etc.

- **Le filet** : c'est un article d'information qui présente une série de brèves qui résume plusieurs nouvelles ou événements sur différents sujets. Le filet contient un titre et se limite à quelques paragraphes et souvent présente sur une seule colonne pour faciliter la lecture. Il s'intéresse au pourquoi et le comment dans le sujet abordé.

### **I.2.1 L'article de commentaire :**

c'est un genre journalistique dans lequel l'auteur exprime son opinion personnelle sur un sujet d'actualité, une question sociale, politique, économique ou culturelle. L'article de commentaire permet à l'auteur de partager ses idées, ses analyses et ses évaluations subjectives. Il est essentiellement basé sur la

liberté d'expression et la capacité de l'auteur à exprimer son opinion de toute honnêtement et transparence.

Il regroupe les types suivants :

- **La chronique** : c'est un article de commentaire régulier qui aborde les sujets d'actualité ou les dernières informations sur un sujet spécifique, souvent dans un style personnel et réfléchi. Le chroniqueur n'est pas forcément un journaliste, il peut être un intellectuel, un spécialiste ou un écrivain connu qui exprime son opinion sur un sujet précis de son choix.

- **L'éditorial** : C'est un genre de commentaire dans lequel l'auteur peut être un rédacteur en chef ou un journaliste spécialisé. L'éditorial permet à l'auteur de donner l'impression au lecteur d'exprimer son point de vue sur un sujet d'actualité, donc l'éditorial vise à influencer l'opinion publique.

- **Le billet** : c'est un article de commentaire plus personnel et subjectif où un journaliste partage ses réflexions, exprime ses opinions polémiques et ses impressions ou ses commentaires sur des sujets d'actualité. Les billets peuvent être humoristiques, satiriques, analytiques ou narratifs. Il se caractérise par sa brièveté et son style contradictoire et vulgaire qui donne aux lecteurs l'impression que la vie est complexe et difficile et à cause de sa difficulté ce genre journalistique va malheureusement disparaître.

- **La tribune libre** : c'est un article de commentaire produit par un individu externe qui soit célèbre ou inconnu du journal dans lequel il exprime ses points de vue ou ses réflexions sur un fait d'actualité. Dans ce contexte, l'éditeur et le rédacteur en chef sont tenus légalement responsables du contenu et des informations présentés dans cet article. La tribune libre se caractérise par l'emploi d'un langage soutenu généralement plus formel et précis que celui utilisé dans d'autres genres d'articles journalistiques.

- **L'écho** : c'est un article de commentaire qui met l'accent sur des histoires ou des faits intéressants qui sont présentés de manière drôle et amusante pour attirer l'attention des lecteurs. L'objectif de l'écho est de divertir tout en informant.

en utilisant un ton vif et des récits captivants pour engager le public. Ce genre journalistique cherche à apporter une touche légère et divertissante à l'actualité.

- **La caricature** : c'est un article de commentaire qui se définit comme une forme d'art graphique qui consiste à dessiner ou à illustrer de manière exagérée les caractéristiques d'une personne ou d'une situation. Cela peut inclure des traits physiques, des comportements. Le but de la caricature est généralement de faire rire ou de critiquer ou passer un message de manière humoristique. Elle utilise l'exagération pour attirer l'attention sur certains aspects. Il peut être utilisé dans le domaine politique, social, culturel ou humoristique et joue un rôle important dans la liberté d'expression.

### **I.3 Les caractéristiques de discours journalistique :**

Pour qu'un discours journalistique soit efficace et réussi, le journaliste doit respecter certaines conditions standards, comme tout autre type de discours. Ces caractéristiques sont essentielles pour assurer une structure solide et garantir la qualité et l'exactitude du discours journalistique.

P. Charaudeau met en évidence des éléments essentiels à prendre en compte dans un discours journalistique et affirme que « *l'accessibilité de l'information repose sur l'hypothèse que le degré de la compréhension d'un discours est lié à la simplicité, à la clarté avec laquelle celui-ci est construit* » (p. 37, 2010).

Dans le contexte de cette citation, la clarté et la simplicité dans la construction d'un discours journalistique sont essentielles pour assurer une bonne compréhension. Cette idée correspond à la notion de vulgarisation, qui vise à rendre une information complexe accessible en utilisant des phrases courtes et directes qui vont à l'essentiel du sujet. Cela implique d'éviter les formulations complexes et les jargons techniques, et de privilégier un langage grammaticalement simple, tout en organisant les idées de manière logique et concise. En simplifiant ainsi l'information, les journalistes s'assurent que leur

message est accessible à un large public, quel que soit leur niveau de connaissance sur le sujet abordé.

En plus de ces caractéristiques, le discours journalistique se distingue par d'autres aspects : la révélation, la scénarisation, la dramatisation et la schématisation.

La spécificité du discours journalistique situe dans sa structuration et sa schématisation. Le journaliste respecte et suit une organisation rédactionnelle bien définie qui comprend généralement (un titre, un chapeau introductif, le corps du texte ou le compte rendu) et éventuellement une clarification (illustration) accompagné d'un commentaire facultatif.

-Le discours journalistique se base sur des normes éthiques et professionnelles strictes. Les journalistes doivent être honnêtes en respectant la confidentialité des sources en évitant les conflits d'intérêts et respectant les principes de journalisme.

-Le discours journalistique se caractérise par sa précision et se base sur des faits vérifiables et réels. Les journalistes mènent des recherches approfondies et consultent différents sources avant de publier pour assurer la crédibilité des faits rapportés.

-Le discours journalistique se caractérise également par présenter les faits de manière objective et impartiale en évitant les opinions personnelles ou les préjugés. L'objectivité est essentielle pour maintenir la crédibilité et la confiance des lecteurs.

-Le discours journalistique utilise un système temporel spécifique qui se manifeste à travers des éléments linguistiques connus sous le nom d'embrayeurs temporels. Ces embrayeurs incluent des indicateurs de temps comme (hier, aujourd'hui, demain, le matin, les dates, etc.).

-Le discours journalistique implique de hiérarchiser les informations en fonction de leurs importances et de leurs pertinences. Les sujets les plus importants ou les plus urgents sont généralement traités comme priorité.

**I.4 L'objectif de discours journalistique**

Le discours journalistique joue un rôle crucial dans la société en tant que moyen de communication et de diffusion des informations. Il repose sur la réalisation de plusieurs objectifs. Parmi ces rôles principaux du discours journalistique il y a :

- **Informier** : Le rôle fondamental du discours journalistique est d'informer le public sur les nouveaux événements et les actualités, les différents problèmes sociaux, politiques, économiques et culturels, etc. Les journalistes fournissent le maximum d'informations factuelles, vérifiés et pertinentes pour permettre aux lecteurs de rester informés sur tout ce qui se passe actuellement dans leur société et dans le monde entier en général.

- **Expliquer** : Les journalistes ont également pour rôle d'expliquer les événements et les problèmes de manière accessible et détaillée au public. Ils simplifient au maximum les sujets complexes et fournir des méthodes pertinents pour aider les lecteurs à mieux comprendre les enjeux abordés. Ils utilisent un langage simple et évitent les termes techniques en les illustrant par des exemples concrets pour aider et pousser le public à comprendre plus facilement et rapidement.

- **Commenter** : Les journalistes expriment et partagent leurs propres opinions et points de vue sur certains sujets et problèmes à travers des articles d'opinion, des éditoriaux ou des commentaires ce qui permet aux lecteurs d'obtenir différentes points de vue sur un sujet particulier.

- **Analyser** : Les journalistes proposent des analyses et des interprétations approfondies sur les événements et les faits pour comprendre et analysent les causes, les conséquences et les effets en répondant aux questions pourquoi ? et le comment ? Les journalistes utilisent leurs compétences d'investigation, leurs expériences pour décomposer les sujets complexes, aussi pour découvrir différents éléments et fournir aux lecteurs une compréhension complète et correcte. L'analyse journalistique peut porter sur des sujets politiques, économiques, sociaux, culturels ou scientifiques.

- **Sensibiliser et éduquer** : Les journalistes contribuent également à la sensibilisation du public et à l'éducation d'enrichir les connaissances et la compréhension. Aussi, il corrige le comportement des lecteurs et partage des conseils, des solutions utiles et efficaces et des informations récentes et fiables sur les meilleures pratiques dans différentes domaines en présentant de manière simple aux lecteurs pour puissent les appliquer dans leur vie quotidienne. Par exemple, les journalistes peuvent donner des conseils comment rester en bonne santé physique en rappelant l'importance du sport pour lutter contre les mauvaises habitudes. Ils peuvent aussi fournir des méthodes pour réduire le stress, cherchent comment la femme peut gérer le travail et la vie familiale, expliquent comment les jeunes peuvent gagner de l'argent par Internet de manière intelligente et fournir des méthodes pour combattre la violence à l'école, etc.

- **Divertir et inspirer** : Les journalistes également fournissent des divertissements et des inspirations du public. Ils mettent en lumière les histoires des réussites pour les encourager à travailler comme les réalisations et les initiatives inspirantes des personnes qui ont réalisé des changements significatifs dans leur communauté. Cela peut inspirer les lecteurs en les poussant positivement à travailler.

## **II. La presse écrite**

### **II.1. Présentation générale**

La presse écrite est la première et le plus ancien média utilisé par l'homme. Elle se caractérise par un caractère traditionnel simple remontant aux textes gravés sur des pierres, des murs et des morceaux de tissus. Cette dernière est appelée également média imprimée qui joue un rôle essentiel dans la société en tant que le média de masse, aux côtés des médias numériques comme (la radio, la télévision et l'internet,...). De plus elle se caractérise par une grande diversité à la fois dans sa propriété et dans son contenu.



La presse écrite désigne l'ensemble des publications et supports de communication qui diffusent des informations et des nouvelles et des analyses sur des différents sujets d'intérêts sous forme écrite. Elle comprend les journaux, les magazines et d'autres publications imprimées régulières. Les journaux (quotidiens et hebdomadaires, les mensuels) se concentrent sur l'actualité les nouveaux événements. Elle vise à informer un large public rapidement et efficacement. Les magazines qui proposent souvent des sujets plus spécifiques et approfondis qui visent des lecteurs ciblés intéressés par ces sujets spécifiques. Selon P. Charaudeau la presse écrite se définit comme :

*« La presse est essentiellement une aire scripturale faite de mots, de graphiques, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Cet ensemble inscrit ce média dans une tradition écrite (au sens étroit) qui se caractérise essentiellement par un rapport distancié entre celui qui écrit et celui qui lit, du fait de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre, une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour se représenter le monde » (p 125, 1997).*

R. Ringoot ajoute : *« Le journal est un terme générique qui s'applique également aux supports qui ont succédé au papier : journal télévisé, radio, en ligne. En revanche parler de « presse » renvoie encore fortement à l'univers du journal imprimé, eu égard à son ancrage historique qui reste très prégnant » (p. 22, 2014).*

Dans cette citation Ringoot a distingué entre le terme « journal » qui englobe notamment d'autres supports médiatiques tels que le journal télévisé, la radio et les médias en ligne. Cela reflète l'évolution des médias et la diversification des plateformes des informations. Par ailleurs, le terme « presse » qui est lié spécifiquement à l'héritage historique de journal imprimé.

Cependant la presse écrite continue à jouer un rôle essentiel dans la diffusion de l'actualité et des débats publics sur une grande diversité des sujets,

malgré l'avènement des plateformes numériques et le développement technologique.

## **II.2.Les types de la presse écrite**

La presse écrite peut être classée selon différents critères parmi lesquels on trouve :

### **II.2.1 Classification selon la période**

Ça veut dire la période de leur publication. Il y a :

- **La presse quotidienne** : publiée chaque jour et fournit des nouvelles et des informations d'actualités. En Algérie il y a des journaux arabophones comme (Ennahar, El Bilad, Echorouk, El Khabar...) et d'autres francophones comme (Le quotidien d'Oran, Le soir d'Algérie, Le matin...). Le journal EL WATAN le tire que nous avons choisi pour l'analyse.

- **La presse hebdomadaire** : publiée une fois par semaine et porte sur des articles plus approfondies et analytiques. Parmi les titres hebdomadaires en Algérie on a EL Moudjahid hebdo.

- **La presse mensuelle/trimestrielle** : publiée une fois par mois ou une fois tous les trois mois et se concentre généralement sur des sujets spécifiques ou des intérêts particuliers comme (Ness Bladi, l'Eco magazine,...).

### **II.2.2 Classification selon la forme :**

- **Les Journaux imprimés** : Les journaux imprimés sont des publications traditionnelles périodiques d'actualités, d'opinions, distribués dans les kiosques, les magasins. Ils sont caractérisés par sa grande forme qui est généralement plus grande que les magazines de mauvaise qualité de papier très fragile et fin écrit par l'encre et la réduction de l'utilisation d'images en noir et blanc.

- **Les magazines** : Les magazines sont des publications périodiques qui se concentrent souvent sur des sujets spécifiques tels que la mode, la cuisine, la santé, la technologie, beauté, les loisirs, etc. Ils sont caractérisés par la bonne

qualité de papier et l'exagération d'utilisation des images en couleurs qui se concentre sur le décor comme des illustrations. Ils offrent généralement des articles plus longs et approfondie.

- **Les presses en ligne :** Les presses en ligne sont une technologie moderne qui publié ces articles sous forme numérique sur des sites web, offrant ainsi des versions électroniques accessibles selon différentes appareils tels que les ordinateurs, les tablettes et les Smartphones. Les presses en ligne offrent des avantages pratiques. Les lecteurs n'ont plus besoin d'aller aux kiosques pour acheter un journal, ils peuvent accéder instantanément à une vaste gamme de publications en ligne. De plus les presses en ligne permettent également une recherche facile dans les archives.

### **II.2.3 Classification selon le contenu :**

- **La presse générale :** sont des Journaux quotidiens ou hebdomadaires qui couvrent une large gamme des sujets comme la politique, l'économie, les affaires, le sport, le divertissement, etc. Son objectif principal est de fournir une vue d'ensemble des événements et des développements majeurs qui se déroule à l'échelle nationale et internationale destiné au large public.

- **La presse spécialisée :** ce sont des journaux qui se concentrent sur des sujets ou des domaines d'intérêt spécifique tel que la politique, l'économie, la santé, le sport, l'art, la musique, l'environnement, etc. Elle est destinée à des publics ciblés et fournissent une expertise approfondie dans leurs domaines de couverture. Elle est généralement dirigée par des journalistes spécialisés, des experts et des chercheurs qui ont une connaissance approfondie et une expérience dans un domaine particulier.

- **Journaux professionnel (d'affaires) :** ce sont des journaux qui se concentrent sur les informations, les tendances et les développements dans un domaine spécifique d'activité professionnelle. Ils couvrent de larges secteurs tels que la finance, le droit, la médecine, l'informatique, le marketing, l'agriculture, etc. Ces journaux offrent des articles rédigés par des journalistes spécialisés et des experts des domaines concernés.

- **Journaux d'opinions** : ce sont des journaux qui se concentrent sur les opinions, les éditoriaux et les commentaires des éditeurs, des chroniqueurs et des experts sur des sujets d'actualité. Ils fournissent un espace pour les débats et les analyses approfondies et les points de vue.

### **II.3 Présentation du journal El Watan.**

El Watan est un journal généraliste très célèbre et l'un des principaux quotidiens francophones en Algérie. Il a été créé pour la première fois par un groupe de journalistes anciennement associés à El Moudjahid le 08 octobre 1990, après l'adoption de la loi n° 90-07 du 3 avril 1990, également connue sous le nom de « loi Hamrouche » qui a autorisé la création des médias privés en Algérie. El Watan est un nom d'origine arabe qui signifie « La patrie » en langue française. Le choix de ce nom reflète l'attachement du pays.

Le journal El Watan est largement reconnu comme le journal de référence N°1 en Algérie, son fondateur Omar BELHOUCHE a été honoré à plusieurs reprises au fil des années notamment recevoir la Plume d'or de la Liberté en 1994 de l'association mondiale des journaux.

Le journal EL Watan couvre un large éventail des sujets notamment la politique, l'économie, la culture, la société, les sports et les affaires internationales. Mais, il accorde une attention particulière aux questions liées aux droits de l'homme, à la justice sociale et à la démocratie. En plus de son édition papier El Watan est le journal majeur qui dispose également d'une plateforme numérique complète sur le contenu de l'édition papier et offre aussi des articles en ligne téléchargeables sous forme PDF, des vidéos et des blogs.

El Watan se positionne comme un journal libre de toute influence politique ou gouvernementale. Il cherche à fournir une couverture équilibrée, objective et approfondie de l'actualité en Algérie et à l'étranger. Cependant, depuis sa création il a fait face à des difficultés et des pressions de la part du gouvernement et des grandes autorités du pays. En effet, le journal a été suspendu six reprises depuis 1993, la dernière suspension remontant à 1998. Malgré tous

ces défis et les restrictions et tentatives d'intimidation, El Watan continue à défendre la liberté de la presse et la liberté d'expression en Algérie.

**Conclusion.**

A travers ce deuxième chapitre nous avons exploré deux aspects importants du journalisme. Dans la première partie nous avons présenté le discours journalistique, nous avons mis en lumière certains concepts de base comme les genres journalistiques (le genre de l'information et le genre de commentaire). Nous avons également mentionné quelques caractéristiques distinctives du discours journalistique comme nous avons souligné des objectifs et de l'impact du journalisme sur l'opinion publique.

Dans la seconde partie, nous avons parlé de la presse écrite d'une manière générale. Nous avons identifié les différents types de la presse écrite. Nous avons également mis en évidence les éléments fondamentaux pour rédiger un article de presse pour permettre de mieux comprendre le rôle et l'influence des médias. Enfin, nous avons présenté le journal El WATAN et les énoncés corpus qui sont tirés de ce journal pour l'analyse.

## **Chapitre III**

### **Analyse du corpus**

**Introduction**

Après avoir défini les concepts théoriques liés à notre sujet, nous entamons, dans ce dernier chapitre, la partie analytique. Nous commencerons par une présentation détaillée de notre corpus de recherche, puis nous passerons à l'analyse de celui-ci. Ce corpus, soigneusement sélectionné pour répondre à notre problématique de recherche, constitue la base empirique de notre étude. Enfin, nous traiterons les résultats obtenus de cette analyse. Cette démarche nous permettra d'explorer l'utilisation des arguments d'autorité dans le discours journalistique et de comparer les résultats obtenus aux hypothèses formulées précédemment.



### I.1. Présentation du corpus

Notre corpus de recherche se présente sous la forme de discours journalistique extrait du journal francophone algérien El Watan. Nous avons sélectionné 10 articles d'information couvrant divers thèmes. Ces articles, rédigés par plusieurs journalistes, respectent un ordre chronologique de 2023 à 2024. L'objectif de notre étude est d'analyser les énoncés contenant des arguments d'autorité.

Dans cette optique, nous avons retenu les 10 énoncés suivants :

1- M. Tayeb Zitouni a également évoqué une «étude à moyen terme, visant à approvisionner les agriculteurs en aliments de bétail avec l'association de différents offices, ce qui contribuera à la réduction des prix du bétail à l'avenir».

2- M. Hakkar a estimé que cette production «est de nature à renforcer le partenariat entre les deux parties, de même que la production nationale des hydrocarbures, vu la forte demande sur le gaz naturel enregistrée actuellement sur le marché international, ce qui nous permettra de valoriser les ressources découvertes».

3- « On ne parle plus des pénuries de médicaments parce que c'est stabilisé. On a trouvé comme sujet de polémique la pénurie de l'anesthésie dentaire. Il n'y a aucune pénurie de médicaments en Algérie. Certains lobbies veulent que l'anesthésie dentaire française qui coûte trois fois le prix de l'anesthésie produite localement soit importée. Je dis non et je n'abdique pas». Le ministre, visiblement très remonté, a rappelé la disponibilité du produit dans les hôpitaux du pays et dans les cliniques privées.

4- Dans ce contexte bien précis, la lutte contre les incendies de forêt a été le leitmotiv des pouvoirs publics. «Les changements climatiques seront plus rudes dans les prochaines années. Il faut être vigilant afin de préserver nos espaces naturels faunes et flores incluses» s'accordent à dire les amoureux de la nature.

5- «Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe l'ensemble des bénéficiaires de l'allocation chômage qu'à l'occasion de l'Aïd el Adha, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) effectuera le versement de

l'allocation de ce mois, à titre exceptionnel, les 26 et 27 juin 2023 au profit de tous les concernés, quel que soit le dernier chiffre de leur compte postal courant», selon le communiqué.

6- « Ce projet est le fruit d'un plan d'action et d'une stratégie rigoureuse mise en œuvre par les autorités publiques, conformément aux dispositions de la loi monétaire et bancaire, pour développer la stratégie nationale de paiement électronique et renforcer le crédit et l'inclusion financière en Algérie », a indiqué le ministre des Finances à cette occasion.

7- Dans son allocution d'ouverture, lue devant les participants réunis au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal, Ahmed Attaf a indiqué que «l'Afrique veut une réforme du Conseil de sécurité qui lève l'injustice historique qui lui est imposée et place cet organe onusien à l'abri des tiraillements et des divisions qui ont occulté son rôle».

8- Par ailleurs, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a insisté, lors de la conférence nationale qu'il a présidée par visioconférence, sur « la nécessité d'être vigilants et prudents et surtout de veiller à la bonne organisation de cet examen et d'assurer le confort le plus absolu à tous les candidats».

9- Le président de la République a affirmé, dans ce contexte, que « partant de son soutien constant et inconditionnel au peuple palestinien et à sa juste cause, il est somme toute normal que l'Algérie soit présente à cet événement, qui vise essentiellement à intensifier les efforts et à mobiliser le soutien international en faveur de ce peuple meurtri, alors que l'autorité d'occupation a franchi toutes les lignes rouges dans la bande de Ghaza et que son armée d'occupation commet de graves et flagrantes exactions ».

10- «Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire», a en effet précisé le ministre lors de sa visite dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Agrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et de production des

semences de pommes de terre, et ce, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

**I.2. Analyse du corpus**

1) M. Tayeb Zitouni a également évoqué « une étude à moyen terme, visant à approvisionner les agriculteurs en aliments de bétail avec l'association de différents offices, ce qui contribuera à la réduction des prix du bétail à l'avenir ».

**Analyse :**

**E1 :** une étude à moyen terme, visant à approvisionner les agriculteurs en aliments de bétail avec l'association de différents offices, ce qui contribuera à la réduction des prix du bétail à l'avenir.

**E2 :** Les prix du bétail sont actuellement trop élevés pour les agriculteurs.

**1- Identification de la source de l'argument :**

Tayeb Zitouni, ministre du commerce et de la promotion des exportations.

**2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée .**

Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, a accumulé de l'expérience à travers plusieurs postes, notamment :

- Il a été membre du Rassemblement national démocratique (RND).
- De 1997 à 2012, président de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre.
- Puis il a été le directeur de la société algérienne des foires et exportations (Safex) en 2015.
- Le 28 mai 2020, il est élu secrétaire général du RND lors du sixième congrès extraordinaire.
- En le 16 mars 2023, il est nommé ministre du Commerce et de la promotion des exportations.

**3-La crédibilité de la personne ou de l'institution citée :**

Tayeb Zitouni ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, n'est pas considéré comme une personne crédible et fiable dans le domaine du commerce car son dossier professionnel est entaché d'affaires illégales. Par

exemple, il a été attaqué par des partis d'opposition en raison de son implication dans des fraudes massives dans les élections. Il a également été exclu de l'Assemblée nationale démocratique en décembre 2016, après son opposition en 2012 contre la direction – dirigée par Ahmed Ouyahia.

#### **4- La pertinence de l'argument :**

L'argument présenté par Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, n'est pas pertinent car la source de cet argument n'est pas fiable dans le domaine commercial. De plus, sa déclaration sur la réduction des prix du bétail à l'avenir est une décision non confirmée qui pourrait ne pas se réaliser sur le terrain.

2) M. Hakkar a estimé que cette production «est de nature à renforcer le partenariat entre les deux parties, de même que la production nationale des hydrocarbures, vu la forte demande sur le gaz naturel enregistrée actuellement sur le marché international, ce qui nous permettra de valoriser les ressources découvertes».

#### **Analyse :**

**E1 :** Cette production est de nature à renforcer le partenariat entre les deux parties, de même que la production nationale des hydrocarbures, vu la forte demande sur le gaz naturel enregistrée actuellement sur le marché international, ce qui nous permettra de valoriser les ressources découvertes.

**E2 :** Les deux parties auront un partenariat renforcé.

#### **1- Identification de la source de l'argument**

Toufik Hakkar, président-directeur général de sonatrach.

#### **2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée**

Toufik Hakkar, président-directeur général de Sonatrach, a acquis une profonde expertise dans le domaine des hydrocarbures avant d'accéder à sa fonction actuelle, il a notamment occupé les postes suivants :

- Le vice-président business développement et marketing de Sonatrach. Durant cette période été le chef du groupe de travail chargé de l'élaboration de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, également il est membre du Comité Exécutif et du Conseil d'administration de la Société.

- Après 25 ans d'expérience à Sonatrach M. Hakkar a occupé plusieurs fonctions d'encadrement supérieurs au niveau de SONATRACH notamment, Directeur Exécutif Stratégie, Panification & Economie et Directeur Etudes Economiques et Méthodes dans le 05 février 2020, il est nommé président-directeur générale du groupe Sonatrach par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

### **3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée .**

Le président-directeur général de Sonatrach Toufik Hakkar est considéré comme une autorité de bonne principe qui travaille dur et très honnête dans son domaine. Car depuis qu'il a rejoint l'entreprise de Sonatrach n'a été impliqué dans aucun acte préjudiciable à l'entreprise. Au contraire, il a contribué au succès de nombreux projets.

### **4- La pertinence de l'argument :**

L'argument avancé par Toufik Hakkar est un argument pertinent et correct car il provient d'une autorité très fiable qui est le président-directeur général de l'entreprise Sonatrach. Et lorsqu'il a décidé de développer le partenariat entre les deux parties pour couvrir les besoins du marché international sur le gaz il a raison. Cette stratégie est justifiée par son expertise et sa connaissance du marché, étant bien informé dans le domaine des hydrocarbures.

3) « On ne parle plus des pénuries de médicaments parce que c'est stabilisé. On a trouvé comme sujet de polémique la pénurie de l'anesthésie dentaire. Il n'y a aucune pénurie de médicaments en Algérie. Certains lobbies veulent que l'anesthésie dentaire française qui coûte trois fois le prix de l'anesthésie produite localement soit importée. Je dis non et je n'abdique pas». Le ministre, visiblement très remonté, a rappelé la disponibilité du produit dans les hôpitaux du pays et dans les cliniques privées.

**Analyse :**

**E1 :** On ne parle plus des pénuries de médicaments parce que c'est stabilisé. On a trouvé comme sujet de polémique la pénurie de l'anesthésie dentaire. Il n'y a aucune pénurie de médicaments en Algérie. Certains lobbies veulent que l'anesthésie dentaire française qui coûte trois fois le prix de l'anesthésie produite localement soit importée. Je dis non et je n'abdique pas.

**E2 :** il y a des lobbies qui veulent semer le trouble sur le marché du médicament pour leur profit personnel.

**1- Identification de la source de l'argument :**

Ali Aoun, ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique.

**2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée :**

Ali Aoun, ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique a des connaissances approfondies dans le domaine de l'industrie chimique et pharmaceutique. Parmi les postes qu'il a occupés on trouve :

- Il a été directeur d'unité à la Société nationale des industries chimiques (SNIC) de 1974 à 1979. Ensuite il est devenu le directeur central à la SNIC de 1979 à 1982.
- Ainsi il a été le directeur général de l'Entreprise nationale des détergents et produits d'entretien (ENAD) de 1983 à 1985.
- Ali Aoun est devenu sous-directeur, puis directeur chimie, pharmacie et engrais au ministère de l'Industrie en 1986.
- Il a été également le président directeur général PDG du Groupe Sidal de 1995 à 2008. Il a également été maître de conférences à l'Institut national des industries légères de Boumerdès de 1984 à 1986.
- En 2009, Ali Aoun est devenu consultant en organisation et gestion de l'entreprise.

**3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée :**

Ali Aoun, ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique est considéré comme une autorité fiable et intégré dans son domaine de l'industrie chimique et pharmaceutique. Car depuis le début de sa carrière professionnelle il n'a jamais commis d'acte frauduleux.

**4- La pertinence de l'argument :**

Le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a présenté un argument potentiellement logique, car il est spécialisé dans le domaine pharmaceutique et possède une connaissance approfondie. En insistant sur l'utilisation de l'anesthésie dentaire locale. Cette décision pourrait être bonne décision. Surtout si cette anesthésie locale est de qualité comparable et moins coûteuse que celle importées.

**4)** Dans ce contexte bien précis, la lutte contre les incendies de forêt a été le leitmotiv des pouvoirs publics. «Les changements climatiques seront plus rudes dans les prochaines années. Il faut être vigilant afin de préserver nos espaces naturels faunes et flores incluses» s'accordent à dire les amoureux de la nature.

**Analyse :**

**E1 :** Les changements climatiques seront plus rudes dans les prochaines années. Il faut être vigilant afin de préserver nos espaces naturels faunes et flores incluses.

**E2 :** Les experts estiment que les actions préventives peuvent atténuer ces effets.

**1- Identification de la source de l'argument**

Fazia Dahlab, ministre de l'environnement et des énergies renouvelables.

**2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée**

Fazia Dahlab, la ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, dispose d'une expérience considérable dans le domaine de la



gestion de l'environnement et des énergies renouvelables. Elle a donc géré les postes suivants :

- Elle a été commencée sa carrière comme ingénieure d'État en génie environnemental en juin 1996 au Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Environnement.

- Elle a été également à partir de 2017 la directrice centrale des changements climatiques au ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables.

### **3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée**

La ministre de l'environnement et des énergies renouvelables est une personnalité qui se distingue par sa confiance et son intégrité dans son travail. Car depuis sa nomination en tant que ministre de l'environnement et des énergies renouvelables, Fazia Dahlab n'a commis aucun acte qui ternisse sa réputation professionnelle.

### **4- La pertinence de l'argument :**

L'argument prononcé par la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables est non seulement approprié mais également très pertinent. En tant que responsable du domaine, elle possède une connaissance approfondie des enjeux environnementaux. Ainsi, lorsqu'elle souligne l'importance de la protection de notre environnement, cette déclaration est à la fois exacte et juste.

5) Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe l'ensemble des bénéficiaires de l'allocation chômage qu'à l'occasion de l'Aïd el Adha, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) effectuera le versement de l'allocation de ce mois, à titre exceptionnel, les 26 et 27 juin 2023 au profit de tous les concernés, quelque soit le dernier chiffre de leur compte postal courant», selon le communiqué.

### **Analyse :**

**E1 :** Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe l'ensemble des bénéficiaires de l'allocation chômage qu'à l'occasion de l'Aïd el

Adha, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) effectuera le versement de l'allocation de ce mois, à titre exceptionnel, les 26 et 27 juin 2023 au profit de tous les concernés, quel que soit le dernier chiffre de leur compte postal courant.

**E2 :** On veut réduire la charge financière des familles et à les soutenir pendant cette période particulière de l'Aïd.

### **1- Identification de la source de l'argument**

Faysal Bentaleb, ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

### **2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée**

Faysal Bentaleb, ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale possède une grande expertise dans son domaine, ce qui l'a qualifié pour occuper de nombreux postes importants tels que :

- De 1996 – 1999 il a été membre du conseil supérieur de l'éducation (rattaché à la Présidence de la République). Puis de 2004 à 2007 Fayçal Bentaleb a travaillé comme cadre à la direction générale du groupe Cosider.

- De 2007 à 2010 il a occupé le poste de sous-directeur du partenariat pour la protection de l'environnement.(Au ministère de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme).

- De 2010 à 2012 il a été sous-directeur de la documentation et des archives (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement).

- De 2013 à 2015 il a également travaillé Chargé d'études et de synthèse (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement).

- De 2018 a 2021 il a été le directeur de la législation et de la réglementation de la sécurité sociale et de la mutualité sociale (Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale). ET de 2021 a 2022 Faysal Bentaleb a été nommé directeur général de la caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).

**3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée .**

Faysal Bentaleb, ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale est considéré comme une personnalité fiable et digne de confiance, car tout au long de sa carrière au sein du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, il n'a jamais été impliqué dans des activités suspectes.

**4- La pertinence de l'argument**

L'argument annoncé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale concernant le versement de l'allocation chômage à l'occasion de l'Aïd el Adha est un argument pertinent et crédible, Parce qu'il provient d'une source fiable dans le domaine. Cette annonce témoigne d'une transparence institutionnelle et garantit l'authenticité de l'engagement gouvernemental envers les bénéficiaires de l'allocation chômage. Ainsi, cette déclaration est un témoignage sincère et véridique de l'engagement du gouvernement à répondre aux besoins financiers des citoyens, même pendant les périodes de célébration religieuse.

6) « Ce projet est le fruit d'un plan d'action et d'une stratégie rigoureuse mise en œuvre par les autorités publiques, conformément aux dispositions de la loi monétaire et bancaire, pour développer la stratégie nationale de paiement électronique et renforcer le crédit et l'inclusion financière en Algérie », a indiqué le ministre des Finances à cette occasion.

**Analyse :**

**E1 :** Ce projet est le fruit d'un plan d'action et d'une stratégie rigoureuse mise en œuvre par les autorités publiques, conformément aux dispositions de la loi monétaire et bancaire, pour développer la stratégie nationale de paiement électronique et renforcer le crédit et l'inclusion financière en Algérie.

**E 2 :** il y a un plan de développement du secteur monétaire en Algérie.

**1- Identification de la source de l'argument.**

Faid Laaziz, ministre des Finances.

**2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée.**

Faid Laaziz, ministre des Finances a acquis une riche expérience avant de prendre ses fonctions actuelles, ayant occupé les postes suivants :

- Contrôleur Financier auprès du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Intérieur et de la Présidence de la République.
- Contrôleur Financier de l'Etat auprès du Ministère de l'Hydraulique chargé du contrôle à priori des marchés publics, des dépenses de personnels, des dépenses de fonctionnement des services de l'Administration Centrale du Ministère.
- Contrôleur Financier par intérim auprès du premier Ministère du secteur de la Planification et du Ministère de la Justice.
- Directeur de la réglementation budgétaire et du contrôle préalable de la dépense.
- Président du groupe de réflexion sur de la réforme des subventions et des soutiens de l'Etat. (2021).
- Enseignant associé à l'école nationale d'administration.

**3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée.**

Fayed Laaziz est largement reconnu comme une autorité de confiance et crédible dans son domaine, grâce à son expertise approfondie, son expérience professionnelle et son engagement envers l'intégrité et la transparence.

**4- La pertinence de l'argument.**

L'argument indiqué par le ministère des Finances est pertinent, car il provient d'une autorité légitime dans le domaine financier. Ainsi, ses avis portent un poids considérable et reposent sur une compréhension approfondie des enjeux financiers et technologiques. De plus, dans un contexte où la technologie joue un rôle croissant dans le secteur financier à l'échelle mondiale, l'opinion du

ministère des Finances revêt une importance particulière pour évaluer les implications financières de cette évolution.

7) Dans son allocution d'ouverture, lue devant les participants réunis au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal, Ahmed Attaf a indiqué que «l'Afrique veut une réforme du Conseil de sécurité qui lève l'injustice historique qui lui est imposée et place cet organe onusien à l'abri des tiraillements et des divisions qui ont occulté son rôle».

### **Analyse :**

**E1 :** l'Afrique veut une réforme du Conseil de sécurité qui lève l'injustice historique qui lui est imposée et place cet organe onusien à l'abri des tiraillements et des divisions qui ont occulté son rôle.

**E 2 :** le conseil de sécurité doit être réformé de sorte à réparer les dysfonctionnements qu'il connaît.

#### **1- Identification de la source de l'argument.**

Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

#### **2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée.**

Ahmed Attaf, le ministre des Affaires étrangères a occupé de hautes fonctions diplomatiques avant d'être nommé à son poste actuel, notamment :

- Chef de la Division des Affaires politiques de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de 1977 à 1979.
- Directeur adjoint des Affaires stratégiques et de Désarmement des Nations unies en 1982.
- Directeur des Affaires politiques internationales au ministère des Affaires étrangères algérien en 1984.
- En mars 1994, Ahmed Attaf a été nommé secrétaire d'État à la coopération et aux affaires maghrébines, avant d'être également désigné comme porte-parole du gouvernement à partir d'octobre 1994.

- En janvier 1996, Ahmed Attaf est devenu ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, un poste qu'il a occupé pendant la décennie noire jusqu'en 1999.

- En 2015, il est nommé conseiller de Benflis et président du bureau politique du mouvement.

### **3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ahmed Attaf est considéré comme une autorité qui travaille avec intégrité et transparence, car depuis qu'il a rejoint le domaine, il n'a pas été connu pour aucune mauvaise action.

### **4- La pertinence de l'argument.**

L'argument présenté par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger est à la fois pertinent et logique, car il émane d'une source crédible dans le domaine. En tant que représentant officiel du gouvernement aux affaires étrangères, ses opinions sont hautement crédibles et reposent sur une compréhension globale des enjeux étrangers. Par conséquent, sa déclaration revêt une importance particulière pour évaluer les implications d'une réforme du Conseil de sécurité et pour promouvoir un système de gouvernance mondiale plus équitable.

**8)** Par ailleurs, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a insisté, lors de la conférence nationale qu'il a présidée par visioconférence, sur « la nécessité d'être vigilants et prudents et surtout de veiller à la bonne organisation de cet examen et d'assurer le confort le plus absolu à tous les candidats».

### **Analyse :**

**E1 :** la nécessité d'être vigilants et prudents et surtout de veiller à la bonne organisation de cet examen et d'assurer le confort le plus absolu à tous les candidats.

**E 2 :** il y a des risques qui guettent les examens.

**1- Identification de la source de l'argument.**

Abdelhakim Bellabed, ministre de l'éducation nationale.

**2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée.**

Abdelhakim Bellabed, ministre de l'Éducation nationale a occupé plusieurs postes au sein du ministère, notamment :

- 2015 – 2019 : Secrétaire général du Ministère de l'Éducation
- 2013 – 2015 : Chef de Cabinet du Ministre de l'Éducation.
- Directeur Central des Systèmes d'Information au MEN.
- De l'Orientation, de l'Évaluation, de la Formation et des Examens à l'Inspection Académique de la Wilaya d'Alger.
- Directeur Général de l'Office National de l'Alphabétisation et d'Enseignement des Adultes (ONAEA).
- Chef de Service des Examens et Concours.

**3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée.**

Le ministre de l'éducation nationale Abdelhakim Bellabed est une autorité honnête et intègre en plus d'être un fin connaisseur du secteur. Durant toute sa carrière dans le secteur de l'éducation, il n'a jamais été l'objet d'un scandale ou d'une affaire qui a impacté son image.

**4- La pertinence de l'argument.**

L'argument présenté par le ministre Abdelhakim BELLABED est un argument pertinent parce qu'il est au courant des rouages de ce secteur et c'est lui qui est directement responsable de ce secteur. Les informations qu'il présente sont fiables et fondées. S'il dit qu'il faut être vigilants et prudents, et de garantir une organisation optimale de l'examen pour assurer le confort maximal de tous les candidats. C'est que cela est logique.

**9)** Le président de la République a affirmé, dans ce contexte, que « partant de son soutien constant et inconditionnel au peuple palestinien et à sa juste cause, il est somme toute normal que l'Algérie soit présente à cet événement, qui vise

essentiellement à intensifier les efforts et à mobiliser le soutien international en faveur de ce peuple meurtri, alors que l'autorité d'occupation a franchi toutes les lignes rouges dans la bande de Ghaza et que son armée d'occupation commet de graves et flagrantes exactions ».

**Analyse :**

**E1 :** Partant de son soutien constant et inconditionnel au peuple palestinien et à sa juste cause, il est somme toute normal que l'Algérie soit présente à cet événement, qui vise essentiellement à intensifier les efforts et à mobiliser le soutien international en faveur de ce peuple meurtri, alors que l'autorité d'occupation a franchi toutes les lignes rouges dans la bande de Ghaza et que son armée d'occupation commet de graves et flagrantes exactions.

**E2 :** L'Algérie est solidaire avec le peuple palestinien.

**1- Identification de la source de l'argument.**

Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire.

**2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée .**

Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, a occupé de nombreuses responsabilités majeurs tout au long de sa carrière, notamment :

- En juin 1991, Abdelmadjid Tebboune devient ministre délégué chargé des Collectivités locales auprès du ministre de l'Intérieur, dans le gouvernement Ghazali

- Le ministre de la Communication et de la Culture[21] dans le gouvernement Benbitour.

- En 2001, le président le nomme ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme[23] au sein du gouvernement Benflis.

- Le 3 septembre 2012, il est nommé ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme[25] dans le Gouvernement Sellal.



- Le 19 janvier 2017, après la mort de Bakhti Belaïb, il est nommé ministre du Commerce à titre intérimaire.

### **3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée.**

Le président Abdelmadjid Tebboune est largement reconnu comme une autorité de confiance, agissant avec sagesse et honnêteté. Car depuis sa nomination en tant que président de la République algérienne démocratique, il n'a jamais été impliqué dans aucun acte répréhensible ou illégal. Ce qui contribue à sa réputation irréprochable.

### **4- La pertinence de l'argument.**

L'argument déclaré par le président Abdelmadjid Tebboune est un argument très pertinent et logique, En tant que président, il est directement responsable de la politique étrangère du pays, et ses déclarations reflètent les positions officielles de l'Algérie. S'il affirme qu'il est nécessaire de participer à cet événement international pour intensifier les efforts et mobiliser le soutien en faveur du peuple palestinien, c'est que cette participation est cruciale et juste.

**10)** «Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire», a en effet précisé le ministre lors de sa visite dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Agrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et de production des semences de pommes de terre, et ce, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

### **Analyse :**

**E1 :** Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire.

**E2 :** Atteindre l'autosuffisance alimentaire en développant la production locale.

**1- Identification de la source de l'argument .**

Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural

**2- L'expertise de la personne ou de l'institution citée .**

Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a enrichi son parcours professionnel en exerçant plusieurs fonctions importantes dans son domaine, notamment :

- En 2001, il a été promu secrétaire général de la wilaya de Batna, puis il muté en 2005 dans la wilaya de Souk Ahras pour occuper la même fonction.
- En 30 septembre 2010, il a été désigné wali de la wilaya de Laghouat pour prendre en juillet 2015 les commandes de la wilaya d'Annaba, quelques mois après la mort tragique de son prédécesseur, Mohamed Mounib Sendid.
- En 25 mai 2017, il a été ministre de l'Habitat.
- En 27 janvier 2018, il a été wali de Blida.
- En 25 janvier 2020, il a été wali d'Alger.
- En 11 novembre 2021, il a été ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

**3- La crédibilité de la personne ou de l'institution citée.**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa est une autorité fiable et intègre dans son domaine, grâce à sa gestion rigoureuse et stricte, qui lui a permis d'éviter toute punition ou sanction qui pourrait être enregistré contre lui.

**4- La pertinence de l'argument.**

L'argument présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, est à la fois valable et logique. En effet, il a proposé une initiative avec des objectifs stratégiques clairs pour la saison agricole 2024-2025 visant à réduire la dépendance aux importations pour renforcer la sécurité

alimentaire nationale, En plus de promouvoir l'autosuffisance alimentaire pour favoriser le développement économique durable du secteur agricole dans le pays. Cet argument semble plus pertinent, car il émane d'une autorité possédant une connaissance significative dans ce domaine.

### **I.3.Lecture et interprétation des résultats d'analyse**

Le tableau ci-dessous présente les énoncés analysés ainsi que les arguments (E2) dégagés. Nous passerons dans le tableau suivant à lire et classer les E 2.

| <b>Arguments</b> | <b>E 1</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>E 2</b>                                                                                              |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Argument n°1     | - une étude à moyen terme, visant à approvisionner les agriculteurs en aliments de bétail avec l'association de différents offices, ce qui contribuera à la réduction des prix du bétail à l'avenir.                                                                                                                                                                                | Les prix du bétail sont actuellement trop élevés pour les agriculteurs.                                 |
| Argument n°2     | - Cette production est de nature à renforcer le partenariat entre les deux parties, de même que la production nationale des hydrocarbures, vu la forte demande sur le gaz naturel enregistrée actuellement sur le marché international, ce qui nous permettra de valoriser les ressources découvertes.                                                                              | Les deux parties auront un partenariat renforcé.                                                        |
| Argument n°3     | - On ne parle plus des pénuries de médicaments parce que c'est stabilisé. On a trouvé comme sujet de polémique la pénurie de l'anesthésie dentaire. Il n'y a aucune pénurie de médicaments en Algérie. Certains lobbies veulent que l'anesthésie dentaire française qui coûte trois fois le prix de l'anesthésie produite localement soit importée. Je dis non et je n'abdique pas. | Il y a des lobbies qui veulent semer le trouble sur le marché du médicament pour leur profit personnel. |

|              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                  |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Argument n°4 | - Les changements climatiques seront plus rudes dans les prochaines années. Il faut être vigilant afin de préserver nos espaces naturels faunes et flores incluses.                                                                                                                                                                                                                                     | Les experts estiment que les actions préventives peuvent atténuer ces effets.                                    |
| Argument n°5 | - Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe l'ensemble des bénéficiaires de l'allocation chômage qu'à l'occasion de l'Aïd el Adha, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) effectuera le versement de l'allocation de ce mois, à titre exceptionnel, les 26 et 27 juin 2023 au profit de tous les concernés, quel que soit le dernier chiffre de leur compte postal courant. | On veut réduire la charge financière des familles et à les soutenir pendant cette période particulière de l'Aïd. |
| Argument n°6 | - Ce projet est le fruit d'un plan d'action et d'une stratégie rigoureuse mise en œuvre par les autorités publiques, conformément aux dispositions de la loi monétaire et bancaire, pour développer la stratégie nationale de paiement électronique et renforcer le crédit et l'inclusion financière en Algérie.                                                                                        | Il y a un plan de développement du secteur monétaire en Algérie.                                                 |
| Argument n°7 | - L'Afrique veut une réforme du Conseil de sécurité qui lève l'injustice historique qui lui est imposée et place cet organe onusien à l'abri des tiraillements et des divisions qui ont occulté son rôle.                                                                                                                                                                                               | Le conseil de sécurité doit être réformé de sorte à réparer les dysfonctionnements qu'il connaît.                |
| Argument n°8 | - La nécessité d'être vigilants et prudents et surtout de veiller à la bonne organisation de cet examen et d'assurer le confort le plus absolu à tous les candidats.                                                                                                                                                                                                                                    | Il y a des risques qui guettent les examens.                                                                     |
| Argument n°9 | - Partant de son soutien                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | L'Algérie est solidaire avec le                                                                                  |

|               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                             |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
|               | constant et inconditionnel au peuple palestinien et à sa juste cause, il est somme toute normal que l'Algérie soit présente à cet événement, qui vise essentiellement à intensifier les efforts et à mobiliser le soutien international en faveur de ce peuple meurtri, alors que l'autorité d'occupation a franchi toutes les lignes rouges dans la bande de Ghaza et que son armée d'occupation commet de graves et flagrantes exactions. | peuple palestinien.                                                         |
| Argument n°10 | - Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire.                                                                                                                                                                           | Atteindre l'autosuffisance alimentaire en développant la production locale. |

### - Classification des arguments E 2

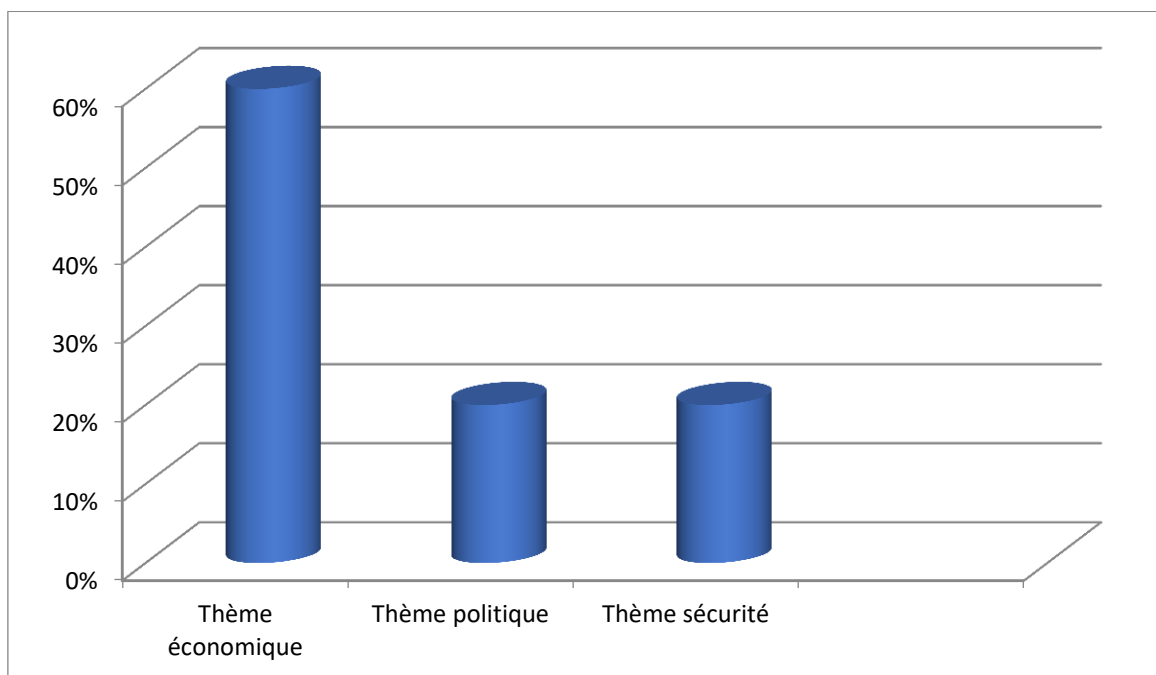
La classification des arguments E 2 s'effectuera en termes des thèmes abordés. Nous classerons les E 2 en argument intervenant dans le thème politique, sécuritaire ou économique.

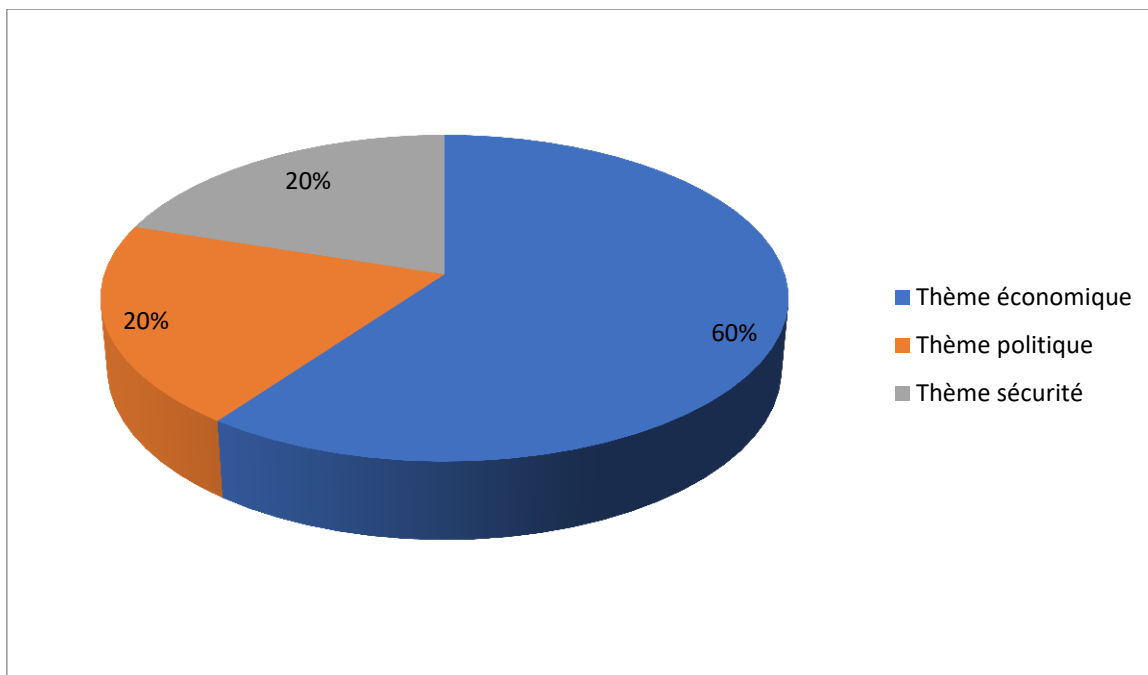
| Economie                                                                                                                                                                                                                  | Politique                                                                                                                                                                                               | Sécurité                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prix du bétail sont actuellement trop élevés pour les agriculteurs.</li> <li>- Les deux parties auront un partenariat renforcé.</li> <li>- Il y a des lobbies qui</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conseil de sécurité doit être réformé de sorte à réparer les dysfonctionnements qu'il connaît.</li> <li>- L'Algérie est solidaire avec le peuple</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les experts estiment que les actions préventives peuvent atténuer ces effets.</li> <li>- Il y a des risques qui guettent les examens.</li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--|
| <p>veulent semer le trouble sur le marché du médicament pour leur profit personnel.</p> <p>- On veut réduire la charge financière des familles et à les soutenir pendant cette période particulière de l'Aïd.</p> <p>-Il y a un plan de développement du secteur monétaire en Algérie.</p> <p>-Atteindre l'autosuffisance alimentaire en développant la production locale.</p> | palestinien. |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--|

Ce tableau montre que les sujets économiques sont les plus fréquemment abordés, représentant 60 % des, tandis que les sujets politiques et sécuritaires ne constituent que 20 %.

### Représentation graphique des résultats d'analyse





**Conclusion**

En conclusion de ce dernier chapitre, nous disons qu'après avoir classé les arguments E2 selon le thème abordé dans le journal El watan, nous avons constaté que les journalistes de ce journal s'intéressent aux sujets économiques plus que d'autres sujets et mettent par conséquent leur machine argumentative en marche remarquablement lorsqu'il s'agit de sujets économiques. Ce résultat permet de conclure que le public accorde un intérêt particulier aux sujets économiques, ce qui reflète ainsi leurs préoccupations principales ou les priorités de l'agenda éditorial du journal.



## **Conclusion**

En conclusion, notre recherche intitulée « Étude des arguments d'autorité dans le discours journalistique : cas du journal El Watan » s'inscrit en analyse du discours. Nous avons cherché à répondre à la problématique centrale de notre recherche que nous avons formulé précédemment : Comment et pourquoi les journalistes emploient des arguments d'autorité dans leurs articles ?

D'après l'analyse de notre corpus, ces résultats montrent que les journalistes employaient certaines méthodes pour vérifier la crédibilité et étayer leurs articles en s'appuyant souvent sur des arguments d'autorité provenant d'experts, d'institutions reconnues ou de sources fiables. Cette pratique vise à renforcer la confiance des lecteurs et à soutenir les positions éditoriales du journal. Toutefois, elle peut également réduire le débat critique en limitant la diversité des points de vue présentés. Cependant les arguments avancés par l'autorité sont un outil efficace pour organiser et valider l'information. Il est essentiel que les journalistes les utilisent d'une manière équilibrée afin d'assurer une couverture structurée et précise des sujets abordés.

A ce sens niveau, nous affirmons que les arguments d'autorité jouent un rôle déterminant dans le discours journalistique d'El Watan. Ils servent à renforcer la crédibilité des articles, à influencer les opinions et attitudes des lecteurs et à orienter leurs perceptions ainsi que le débat public. De plus, l'utilisation de ces arguments varie selon le public ciblé et le sujet traité.

Donc, notre recherche a ainsi répondu à notre problématique de départ et a atteint ses objectifs grâce à la pertinence du corpus étudié. Elle ouvre également la voie à des réflexions futures sur l'utilisation des sources d'autorité dans le journalisme moderne.

## **Références bibliographiques**

### I. ouvrages :

1. Amossy, R, L'argumentation dans le discours, Discours politique , littérature d'idées, fiction, Paris, Nathan Université ,( avant-propos), 2000.
2. Amossy, R ,L'argumentation dans le discours, Paris, Armand Colin, 2014.
3. Breton,P , L'argumentation dans la communication, Paris, La Découverte,2003.
4. Charaudeau,P, Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours, Bruxelles, de boeck, 2005.
5. DOT,O ,«La communication écrite efficace», Paris, Marabout,1995.
6. Jean-Jacques,R, Rhétorique et argumentation, 3<sup>e</sup> édition, Armand colin.
7. EGGS ,E, Grammaire du discours argumentatif, Paris, Editions Kimé, 1994.
8. George, V, L'argumentation, Essai d'une logique discursive, Librairie Droz, Genève, Paris, 1976.
9. George, V, Le discours, acteur du monde : énonciation, argumentation et Cognition, Paris, ophrys, 1988.
10. Gérard ,V, Enseigner le français comme langue seconde, Paris, CLE International,2001.
11. Henri ,M, Commentaires et humeurs : l'écriture satirique, Paris, CFPI, 1994.
12. louis duclaux,T, l'expression écrite, écrire pour communiquer, 3<sup>ème</sup> édition ; France, Décembre, Cité par Ronald Barthes,1986.
13. Oléron ,P, L'argumentation, Presses Universitaires de France, Paris,1983.
14. Oswald, Ducrot cité par Siouffi Georges et RAEMDONCKED Van, 100 Fiches pour comprendre la Linguistique, paris, Bréal, 1999.
15. Perleman ,C , et L., Olbrechts-Tyteca, La nouvelle rhétorique, Traité de l'argumentation, 2 volumes, Paris, Presses Universitaires de France,1958.
16. Perelman,C , Rhétoriquea et rgumentation L'empire rhétorique, Paris, vrin, 1977.
17. Plantin, C, L'argumentation, Édition du seuil, 1996.

18. Plantin .C, L'argumentation : histoire, théories et perspectives, Paris, 2005.
19. Ringoot ,R, analyser le discours de presse, Armand colin,2014.
20. Robert ,M, ASSELIN Yvan, Brisson Pierre Et Parent Andre, L'écriture journalistique sous toutes ses formes, Montréal, les presses de l'Université de Montréal, 2010.

### **II. Dictionnaire :**

1. LAROUSSE, Dictionnaire de la langue française, INSTITUT NATIONAL PÉDAGOGIQUE, Alger, 1985.

### **III. Articles :**

1. Patrick,C , p 125 cité dans LASHEB, M, La presse écrite : entre discours d'information discours de communication, In ALNASIRIYA : Journal of sociological and historical Studies,1997, Vol 13N 1, pp836-855.

### **IV. Mémoire :**

1. Aoun Loubna et Boudebous Soundes 2021-2022, Analyse pragma-linguistique des titres de presse en tant que moyens Communicatifs et persuasifs, Cas des journaux algériens d'expression française El watan et le Soir d'Algérie, Mémoire de Master, Université Larbi Tébessa.

# **ANNEXES**

## Saïd Chanegriha : «Nous devons faire preuve de veille pour renforcer la stabilité de l'Etat»

17/06/2023 mis à jour: 08:08

[Nadir Iddir](#)

1500



Photo : D. R.

**Le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP a affirmé que le «processus de construction de l'Etat national, avec ses différentes institutions, a atteint des phases avancées, grâce aux efforts consentis par les valeureux enfants du pays».**

«Le processus de construction de l'Etat national, avec ses différentes institutions, a atteint aujourd'hui des phases avancées, grâce aux efforts sincères consentis par les enfants de cette chère patrie, à leur tête Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, qui poursuit avec une grande détermination, l'ambitieux processus de réforme globale, engagé ces dernières années.

Basé essentiellement sur l'exploitation intelligente de toutes nos potentialités, ce processus vise à construire la société algérienne moderne et à investir dans tous les créneaux à même de renforcer la puissance et l'immunité du pays»,

a souligné M. Chanegriha, lors de son allocution d'orientation prononcée, hier, à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection à la 1re Région militaire à Blida, précise un communiqué du MDN.

Pour M. Chanegriha, l'enjeu, aujourd'hui, est de «faire adhérer les Algériens à tout ce qui les rassemble, notamment l'histoire et le destin communs, et qu'ils veillent au renforcement des liens d'unité, de fraternité et de solidarité entre

eux». Poursuivant son allocution, le chef d'état-major de l'ANP a souligné que le peuple a *«trionphé de tous les desseins qui visaient sa déstabilisation à travers l'histoire»*.

*«Notre vaillant peuple a triomphé de tous les desseins qui cherchaient à le déstabiliser à travers l'histoire, grâce à son attachement indéfectible à son unité et son identité, qui lui a donné la détermination et la force de résister à tous les modes sournois adoptés qui avaient pour objectif de porter le coup fatal à son référentiel, profondément enraciné dans l'histoire»*, tranche-il.

M. Chanegriha a mis l'accent sur la nécessité de *«faire preuve davantage de veille, de conscience et d'anticipation pour renforcer la stabilité de l'Etat et réunir les exigences de la puissance nationale, dans toutes ses dimensions»*.

*«Pour continuer sur la même voie de nos valeureux prédécesseurs, artisans des résistances populaires et de la Glorieuse Révolution de libération, et poursuivre le parcours des valeureux hommes patriotiques, qui ont préservé les fondements de l'Etat national et le régime républicain du péril du terrorisme barbare, nous sommes aujourd'hui plus que jamais appelés à nous attacher à notre identité, à notre unité et à nos valeurs nationales et républicaines, à prendre conscience des complots et des desseins qui se trament contre notre pays, à nous hisser à la hauteur de notre brillante histoire combattante, et à être prêts à relever les défis présents et futurs.»*

A l'issue de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la 1re Région militaire, le général d'armée a suivi les interventions des cadres de la Région, et donné une série d'orientations et de recommandations portant notamment sur la nécessité de poursuivre les efforts de préparation au combat en vue d'accroître la disponibilité opérationnelle des unités de la 1re Région militaire aux niveaux les plus élevés.



**Distribution du lait subventionné : Une nouvelle cartographie adoptée**

27/06/2023 mis à jour: 15:46

[A. Z.](#)

3060



Photo : D. R.

**Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont adopté, dimanche, une nouvelle cartographie pour la distribution du lait subventionné au niveau national en vue de contrôler le marché et de faire face aux perturbations dans la distribution.**

«Dans le cadre de l'approvisionnement et de l'organisation du marché local ainsi que de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le contrôle du marché du lait subventionné, il a été procédé à la révision et l'adoption d'une nouvelle cartographie de distribution de ce produit», a précisé le ministre du Commerce Tayeb Zitouni en marge d'une rencontre de coordination avec le ministre de l'Agriculture, Abdelhafid Henni en présence de cadres des deux départements.

L'application de cette nouvelle cartographie se fera en fonction de plusieurs critères et conditions relatifs au marché local, a-t-il fait savoir selon l'APS qui a rapporté l'information, assurant que «les lacunes enregistrées en matière

d'approvisionnement en matière de produits de large consommation seront comblées durant les prochains jours en collaboration avec le ministère de l'Agriculture».

S'exprimant à cette occasion, M. Henni a indiqué qu' «au vu des quantités énormes injectées durant le dernier Ramadhan pour assurer la disponibilité du lait sur le marché, une révision de la cartographie de distribution s'imposait en vue de le réguler à l'échelle nationale et d'éviter la pénurie».

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture a annoncé la création de la société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) à l'effet de réguler l'approvisionnement en produits de large consommation. «Conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser l'équilibre sur le marché national, la société algérienne de régulation des produits agricoles a été créée, dans le but de réguler la production pour approvisionner le marché national en produits agricoles de large consommation dont les légumes et les fruits stockables, tout en orientant l'excédent vers l'exportation en coordination avec le ministère du Commerce», a déclaré le ministre en marge d'une réunion de coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en présence de cadres des deux secteurs.

L'opération va se faire en étroite collaboration avec le ministère du Commerce. Il s'agit dans un premier temps, a ajouté le ministre, «de satisfaire le marché local, puis d'exporter, tout en ouvrant la voie aux entreprises, tant privées que publiques, à condition qu'elles remplissent les conditions énoncées dans le cahier des charges, et qu'elles répondent aux exigences administratives, techniques et sanitaires».

A cet égard, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a salué cette initiative visant à augmenter le taux des exportations hors hydrocarbures, en soulignant que «des discussions ont eu lieu entre les deux ministères, notamment au sujet de l'exportation de l'oignon, de l'ail, de la pomme de terre, et de la tomate conditionnée, outre l'aliment de bétail qui enregistre un surplus de production».

M. Tayeb Zitouni a également évoqué une «étude à moyen terme, visant à approvisionner les agriculteurs en aliments de bétail avec l'association de différents offices, ce qui contribuera à la réduction des prix du bétail à l'avenir».

## Sonatrach/ Hydrocarbures : Exploitation de deux gisements en partenariat avec Gazprom

18/06/2023 mis à jour: 19:24

[R. N.](#)

1365



Le PDG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar

***Le PDG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a annoncé qu'il sera procédé en 2028 à l'exploitation de deux gisements d'hydrocarbures au sud-est de Hassi Messaoud (Ouargla), en partenariat avec la société russe Gazprom, faisant état d'un investissement d'environ un milliard de dollars.***

Lors d'un entretien accordé à la chaîne russe RT, diffusé vendredi soir, dans le cadre de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Fédération de Russie, à l'invitation de son homologue russe, Vladimir Poutine, M. Hakkar a fait savoir que le groupe Sonatrach œuvrait avec Gazprom au développement des deux gisements découverts dans le périmètre d'Oum El Assel (environ 140 km au sud-est de Hassi Messaoud) à travers l'établissement d'appels d'offres pour le forage et la construction d'usines de traitement du gaz naturel, précisant que «la première production est prévue pour 2028».

«Sonatrach et Gazprom ont mis en place un plan de développement, qu'ils ont finalisé, en juillet 2022, et soumis le même mois à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) pour adoption», a

précisé M. Hakkar. Il s'agit, a-t-il ajouté, «d'investir 950 millions de dollars en deux temps pour produire environ 2 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour (m<sup>3</sup>/j), plus de 1000 tonnes/jour de condensats et plus de 220 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL)».

M. Hakkar a estimé que cette production «est de nature à renforcer le partenariat entre les deux parties, de même que la production nationale des hydrocarbures, vu la forte demande sur le gaz naturel enregistrée actuellement sur le marché international, ce qui nous permettra de valoriser les ressources découvertes».

**Ali Aoun concernant la pénurie de l'anesthésie dentaire : «Il y a des lobbies. Je dis non et je n'abdique pas !»**

27/06/2023 mis à jour: 12:50

[Amar Fedjkhi](#)

5630



Photo : D. R.

**Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a, lors d'un déplacement hier à Bouira, assuré qu'il n'y a pas de pénurie de médicaments en Algérie.**

Inaugurant, hier, des projets relevant de son secteur et principalement ceux implantés au niveau de la zone industrielle de Sidi Khaled, dans la commune de Oued El Berdi, dans la wilaya de Bouira, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun s'est de nouveau attaqué au «lobby» du médicament cherchant, insiste-t-il, ses propres intérêts et surtout déstabiliser non seulement la production nationale mais créer des climats et des situations de tensions.

«On ne parle plus des pénuries de médicaments parce que c'est stabilisé. On a trouvé comme sujet de polémique la pénurie de l'anesthésie dentaire. Il n'y a aucune pénurie de médicaments en Algérie.

Certains lobbies veulent que l'anesthésie dentaire française qui coûte trois fois le prix de l'anesthésie produite localement soit importée. Je dis non et je n'abdique pas». Le ministre, visiblement très remonté, a rappelé la



disponibilité du produit dans les hôpitaux du pays et dans les cliniques privées.

Il a en outre rejeté l'argument de la facturation brandi par certaines parties. «Il y a certains qui s'obstinent à avoir le produit français mais je dis non», a-t-il insisté. Il y a deux mois, le département d'Ali Aoun avait réagi à l'alerte donnée par l'ordre des médecins-dentistes (CNMD) sur l'indisponibilité des produits anesthésiants.

Dans un communiqué partagé sur sa page Facebook, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique avait assuré avoir pris les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation pénalisant les professionnels du secteur. Il avait annoncé un programme d'importation d'environ 250 000 boîtes de ce produit qui continue de manquer notamment chez les médecins privés.

## **Le pôle industriel de Bouira**

Sur un autre plan et s'exprimant en présence du wali de Bouira, à l'occasion de l'inauguration, hier, de 5 usines dont une unité de production et de montage de scooters, de motos, de quads, de vélos et de tricycles sous la marque VLS Industrie, le ministre Ali Aoun, qui s'est félicité de la qualité du produit, a rappelé la volonté des pouvoirs publics à accompagner les opérateurs porteurs de projets de développement. «La wilaya de Bouira est en passe de devenir un véritable pôle industriel. L'industrie n'est l'apanage du secteur public. 85% de notre production viennent du secteur privé.

Plusieurs investissements ont été dans le passé bloqués par une bureaucratie archaïque et aujourd'hui plusieurs usines sont entrées en production et ce, suite aux orientations du président de la République», a-t-il ajouté.

Questionné par El watan, au sujet de la récupération et de l'assainissement du foncier industriel, le ministre a déclaré que le processus se poursuit toujours. «Il y a quelques problèmes et des mesures ont été prises pour lever toutes ces contraintes» a-t-il précisé.

Sur les 188 projets débloqués dans le sillage des mesures décidées par les pouvoirs publics visant à relancer l'activité économique locale, 40 projets sont entrés en exploitation au niveau des deux zones industrielles de Oued El Berdi, qui a bénéficié d'une importante opération de viabilisation. En effet, le projet, confié à Cosider engineering, a mobilisé une enveloppe de 2500 millions de dinars.

Les travaux en voie d'achèvement ont consommé 1.4 MD, a souligné le DG du bureau d'étude en charge des opérations. Néanmoins, le chantier avait

accumulé des retards énormes en raison des difficultés et contraintes auxquelles ont fait face les deux entreprises retenues. La levée des contraintes (traversées des réseaux d'AEP, de gaz et de l'électricité) avait freiné la réception du chantier.

Des investisseurs porteurs de projets ont contribué financièrement pour le raccordement de leurs fabriques à l'énergie électrique. Présentant les données du secteur de l'industrie, le wali de Bouira, Lamouri Abdelkrim a souhaité la levée du gel sur le projet de viabilisation de la zone de Dirah d'une capacité de 259 hectares nouvellement créée.

## La Ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables à Guelma : «Le temps des CET est révolu il faut passer au tri sélectif»

25/06/2023 mis à jour: 06:14

[Karim Dadci](#)

1732



Photo : El Watan

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Madame Fazia Dahleb, a déclaré, hier samedi, à partir de Guelma, que *«les centre d'enfouissement technique (CET) sont appelés à disparaître»* et de préciser en substance *«que cette façon d'éliminer les ordures ménagères est révolue car ce procédé est non seulement contre productif, mais il génère beaucoup plus d'inconvénients d'ordre écologique et nécessite aussi de grosses enveloppes financières pour la réalisation des cassiers d'enfouissement et de grands espaces réservés à cet effet».*

Ainsi, c'est au CET de Bouguerguer, dans la commune d'Héliopolis, située à quelques encablure de Guelma, que la ministre a tenu à faire un point de situation concernant ce type de procédé et recommandant vivement de prendre les devants pour changer d'approche. *«Il faut immédiatement penser à mettre en place des unités de tri sélectif. Nous sommes en phase d'élaborer des textes de loi qui régissent cette activité».*

*Le jour ou ils (les textes) seront promulgués vous serez prêts à mettre en œuvre le process».* En effet, les deux cassiers du CET de Bouguerguer étant saturés depuis plusieurs mois, un projet de création d'un CET intercommunale



dans la commune de Houari Boumediène ne semble pas convaincre la ministre de l'environnement vu les nouvelles orientations impulsées par son département mais encore *«votre projet date de 2019 et le lancement de l'ODS est intervenu le 27-06-2021.*

*Je vous suggère d'accélérer les procédures pour entamer les travaux au risque de perdre l'enveloppe pour la réalisation de ce CET. Nous allons organiser une séance de travail pour faire un point de situation ce retard est inconcevable»* A cette occasion, 10 camions à benne tasseuse ont été distribués à des communes de la wilaya, au titre d'un programme FCCL plus large de 40 engins du même type, qui interviendra dans les prochains jours.

Notons également que cette visite marathon a ciblé, entre autres, un point tout aussi important en l'occurrence la réserve naturelle de Beni Salah dans la daïra de Bouchegouf. Une réserve de plusieurs milliers d'hectares, qui, faudrait-il le souligner, abrite plusieurs espèces d'animaux endémiques dont le cerf de Barbarie.

Dans ce contexte bien précis, la lutte contre les incendies de forêt a été le leitmotiv des pouvoirs publics. *«Les changements climatiques seront plus rudes dans les prochaines années. Il faut être vigilant afin de préserver nos espaces naturels faunes et flores incluses»* s'accordent à dire les amoureux de la nature. ☐

**Aïd el Adha : L'allocation chômage versée les 26 et 27 Juin**

26/06/2023 mis à jour: 14:03

[APS](#)

588

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé, hier dans un communiqué, que le versement de l'allocation chômage sera effectué, à titre «exceptionnel», les 26 et 27 juin au profit de l'ensemble des bénéficiaires, et ce, à l'occasion de l'Aïd el Adha.

«Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe l'ensemble des bénéficiaires de l'allocation chômage qu'à l'occasion de l'Aïd el Adha, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) effectuera le versement de l'allocation de ce mois, à titre exceptionnel, les 26 et 27 juin 2023 au profit de tous les concernés, quel que soit le dernier chiffre de leur compte postal courant», selon le communiqué.

**Finances : Lancement officiel du paiement mobile**

04/06/2024 mis à jour: 10:24

[S.I.](#)

1434



Photo : D. R.

**Le secteur des finances a franchi hier un autre pas dans sa digitalisation, en particulier celle des services bancaires, via le lancement officiel du paiement mobile en Algérie.**

Disponible progressivement depuis fin mai, ce service permet aux citoyens possédant un compte bancaire ou postal de réaliser des transactions financières via leur smartphone, facilitant ainsi les opérations quotidiennes. Une manière aussi de renforcer l'inclusion financière, priorité inscrite dans le programme sectoriel. Avec cette solution, les clients de banques différentes auront en effet la possibilité de réaliser des transactions.

Ce qui permettra de payer des achats via un QR code et de procéder à des virements de compte à compte. «Ce projet est le fruit d'un plan d'action et d'une stratégie rigoureuse mise en œuvre par les autorités publiques, conformément aux dispositions de la loi monétaire et bancaire, pour développer la stratégie nationale de paiement électronique et renforcer le crédit et l'inclusion financière en Algérie», a indiqué le ministre des Finances à cette occasion.

Et d'insister : «Il est essentiel de suivre les évolutions mondiales pour maintenir notre rythme de développement et s'adapter aux avancées technologiques dans les domaines de la digitalisation et des paiements électroniques.» M. Faid a par ailleurs mis en avant les collaborations avec les entreprises et les administrations.

**Ouverture hier des travaux de la 2e session du dialogue stratégique entre les deux pays : La relation algéro-italienne au beau fixe**

04/07/2023 mis à jour: 15:29

[M. Abdelkrim](#)

1705



La coopération algéro-italienne ne s'est jamais aussi bien portée - Photo : D. R.

**Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a présidé l'ouverture des travaux de cette session au siège du ministère.**

Les travaux de la deuxième session du dialogue stratégique algéro-italien autour des relations bilatérales et des questions politiques se sont ouverts hier à Alger. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a présidé l'ouverture des travaux de cette session au siège du ministère. Etaient présents à cette rencontre les secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères, côté algérien, Lounès Magramane, et italien, Riccardo Guariglia, ainsi que des membres des délégations des deux pays.

Dans une allocution, M. Attaf a souligné que 2022 était *«une année chargée d'indicateurs très positifs et satisfaisants pour les deux parties, confortant*

ainsi leur volonté commune de poursuivre les efforts afin de réaliser tous les objectifs stratégiques fixés par les hautes autorités algériennes et italiennes».

Il a ajouté que les relations entre les deux pays «sont aujourd'hui au beau fixe, grâce aux nouveaux acquis réalisés à même de consolider le partenariat stratégique entre nos deux pays pleinement engagés par leur approche dans le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, dont nous avons célébré, au début de l'année courante, le 20e anniversaire de sa signature».

Les relations bilatérales ont été passées en revue dimanche par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui s'est entretenu par téléphone avec le président de la République italienne, Sergio Mattarella. «Le Président s'est entretenu avec Sergio Mattarella sur plusieurs points, dont les relations bilatérales solides et ancrées unissant les deux peuples amis ainsi que les moyens de les renforcer», a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

MM. Tebboune et Mattarella ont discuté de «l'éventuelle participation du président de la République à deux importantes rencontres prévues en juillet et en novembre en Italie», lit-on dans le communiqué. Les deux Présidents ont aussi évoqué «des dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun, intéressant la région et sa stabilité, ainsi que la médiation algérienne dans le dossier ukraino-russe».

## L'Algérie, un partenaire stratégique pour l'Italie

Lors de la visite d'Etat effectuée en mai 2022 en Italie, Abdelmadjid Tebboune a fait état d'une convergence totale autour des questions d'intérêt commun et une détermination à développer la coopération bilatérale stratégique entre les deux pays amis.

«Ce que retient la mémoire algérienne de l'Italie, pays ami, est très positif, que ce soit avant ou durant la Guerre de libération nationale, à l'indépendance ou à ce jour», a-t-il déclaré à cette occasion, ajoutant : «Nos relations avec l'Italie, pays ami, ont toujours été au beau fixe (tout au long des décennies).» Il a assuré, par ailleurs, l'existence de perspectives ouvertes avec l'Italie sans «aucune barrière», avec l'engagement de l'Algérie à «entretenir l'amitié qui lie les deux pays par tous les moyens».

Pour Sergio Mattarella, l'Algérie est «un partenaire stratégique pour l'Italie, notamment en matière d'énergie, mais aussi dans d'autres domaines». Comme preuve de la profondeur des relations bilatérales, il y a la multiplication des visites de haut niveau au cours de ces deux dernières années.

Ainsi, deux mois à peine après la visite du président Tebboune en Italie, le Premier ministre italien, Mario Draghi, s'est déplacé en Algérie, précisément en juillet 2022, à la tête d'une importante délégation. Son successeur, Giorgia Meloni, a également choisi l'Algérie pour sa première visite en dehors de l'Europe. A son arrivée à Alger le 23 janvier 2023, Mme Meloni a affirmé que cette visite *«montre l'importance de l'Algérie pour l'Italie comme partenaire essentiel et important sur le plan stratégique»*.



**Examen du Baccalauréat (session 2024) : 860 000 candidats entameront les épreuves à partir de demain**

08/06/2024 mis à jour: 12:20

[Nassima Oulebsir](#)

364



Un important dispositif sécuritaire sera mis en place pour le bon déroulement des épreuves du Bac - photo : B. Souhil/Archives

**Les différents centres d'examen sont fin prêts. Aussi, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a insisté, lors de la conférence nationale qu'il a présidée par visioconférence, sur la nécessité d'être «vigilants et prudents et surtout de veiller à la bonne organisation de cet examen».**

Quelque 860 000 candidats au baccalauréat, session 2024, s'apprêtent à passer leurs différentes épreuves à partir de demain dimanche 9 juin. Pendant une semaine, soit jusqu'au 13 juin, ils auront à être examinés dans huit à dix matières, et ce, selon les filières.

Cette année, la nouvelle filière des arts s'ajoute à la liste des branches secondaires pour atteindre un total de 7 filières. Ils étaient d'ailleurs 146 candidats de cette nouvelle filière à passer leurs épreuves pratiques en avril dernier. Les différents centres d'examen sont fin prêts.



Par ailleurs, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a insisté, lors de la conférence nationale qu'il a présidée par visioconférence, sur la nécessité d'être «vigilants et prudents et surtout de veiller à la bonne organisation de cet examen et d'assurer le confort le plus absolu à tous les candidats».

D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés, selon le ministre. Exigence aussi faite sur le respect des instructions visant à assurer le succès de toutes les opérations liées à cet examen le plus important dans le cursus scolaire.

Cette année, de même que pour le Brevet de l'enseignement moyen (BEM), les «attentes sont positives», au vu de la stabilité qui a caractérisée l'année scolaire. M. Belaabed avait affirmé que les candidats à cet examen ont tous achevé leurs programmes. Les sujets d'examen concerneront uniquement les cours dispensés en classe, selon la promesse du ministre faite lors de ses différentes sorties.

### **«Recul des cas de triche»**

L'opération d'élaboration des sujets des épreuves du baccalauréat avait débuté le 7 mai dernier, avec la mise en quarantaine d'un staff composé de 131 cadres. Ces derniers quitteront leur «isolement» le dernier jour de l'examen du bac.

Une manière d'éviter toute fraude et triche qui a pourtant entaché cet examen durant quelques années. Un important dispositif sécuritaire est mis en place avec également l'application rigoureuse de la réglementation promulguée en 2020. L'année passée, au bac 2023, un recul sans précédent des cas de fraude a été enregistré. «Un phénomène en voie de disparition», selon les précisions du ministre de l'Education nationale, lundi dernier, au coup d'envoi du BEM.

Toujours au bac-2023, 95 candidats scolarisés se sont adonnés à de la triche et 194 candidats libres, soit à 0,41 %. Insignifiant. A noter aussi que la moyenne requise pour l'admission au bac a été de nouveau fixée à 10/20, après trois ans d'une moyenne requise exceptionnellement dans le cadres des mesures prises lors de la pandémie de la Covid 19, soit 9/10. Pour l'année passée, le taux de réussite était de 50,63%. Un taux en deçà des attentes jamais atteint depuis 2016.

## ***Examen d'évaluation des acquis : Rattrapage à partir du 23 juin***

*Les épreuves de rattrapage de l'examen d'évaluation des acquis des élèves de 5e année primaire sont prévues les 23 et 24 juin. Le ministre a appelé, hier, à bien préparer cette étape et également à veiller à la bonne organisation de toutes ces épreuves.*

*De même aussi pour la remise des certificats et des carnets d'évaluation des acquis à tous les élèves dans le délai imparti, soit le 27 juin prochain.*

*Les différents directeurs d'éducation et responsable sont instruits d'informer les élèves concernés par ces épreuves de rattrapage, tous cycles confondus, des dates de ces examens et des dispositions organisationnelles y afférentes. Rappelons aussi que pour le cycle primaire (2e, 3e et 4e AP), les examens de rattrapage sont prévus les 23 et 24 juin.*

*Pour ceux du cycle moyen, ils sont programmés les 26 et 27 juin, enfin pour les élèves des 1re et 2e années secondaires, ils se dérouleront les 23 et 24 juin. Les résultats seront connus le 27 du même mois.*

*S'agissant des examens professionnels programmés le 13 juillet prochain, le ministre de l'Education nationale a ordonné de «veiller à informer les employés du contenu de la circulaire relative à l'opération, notamment les conditions et les modalités de participation, ainsi que la date et le lieu de leur déroulement». **N. O.***

**Tebboune appelle à mobiliser le soutien international en faveur des Palestiniens**

12/06/2024 mis à jour: 13:40

[R. N.](#)

492

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, hier, à intensifier les efforts et à mobiliser le soutien international en faveur du peuple palestinien meurtri, insistant sur l'impératif de prendre des mesures effectives contre l'autorité d'occupation sioniste pour l'obliger à cesser le bain de sang et à assumer les conséquences juridiques et pénales de ses horribles crimes.**

Dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, lors d'une conférence de haut niveau sur la situation humanitaire à Ghaza, qui se tient à Amman (Jordanie), le président de la République a souhaité voir «les conclusions de cet événement important déboucher sur des solutions pratiques à même d'atténuer les souffrances de nos frères palestiniens à Ghaza et de remédier à leur situation humanitaire préoccupante du fait de la poursuite, par l'autorité d'occupation de peuplement, de ses opérations militaires contraires au droit international et aux valeurs et règles humanitaires, morales et juridiques, en général, et au droit international humanitaire et au droit international relatif aux droits de l'homme, en particulier».

Le président de la République a affirmé, dans ce contexte, que «partant de son soutien constant et inconditionnel au peuple palestinien et à sa juste cause, il est somme toute normal que l'Algérie soit présente à cet événement, qui vise essentiellement à intensifier les efforts et à mobiliser le soutien international en faveur de ce peuple meurtri, alors que l'autorité d'occupation a franchi toutes les lignes rouges dans la bande de Ghaza et que son armée d'occupation commet de graves et flagrantes exactions».

## Production de semences : Cherfa plaide pour la création de fermes spécialisées

13/01/2024 mis à jour: 14:47

[Samira Imadalou](#)

1103



Le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, lors de sa visite jeudi à Sétif - Photo : D. R.

**Pour le ministre de l'Agriculture, le succès de cette démarche «ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs», d'où la nécessité de «prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté».**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) envisage d'intensifier la création de fermes agricoles spécialisées dans la production de semences. C'est ce qu'a indiqué le premier responsable du secteur, Youcef Cherfa, le 11 janvier à partir de Sétif.

«Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire», a en effet précisé le ministre lors de sa visite dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Agrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et

de production des semences de pommes de terre, et ce, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

Pour le ministre, le succès de cette démarche «ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs», d'où la nécessité de «prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté».

A noter que ce dossier figure parmi les priorités du gouvernement. Le président Abdelmadjid Tebboune a instruit à maintes reprises d'élaborer une nouvelle vision «approfondie» sur les fermes pilotes. Il a soumis au gouvernement une série de recommandations et d'orientations.

Il est attendu la mise en œuvre d'une approche globale à même de mettre en avant le nouveau rôle de ces fermes et le cadre juridique devant les régir et en préserver la pérennité à travers toutes les régions du pays, et en fonction de la vocation agricole de chaque région.

Il s'agit globalement de transformer ces fermes en pépinières pour les ressources animales et végétales et en faire une locomotive pour la recherche et le développement du secteur agricole dans le cadre du processus de développement de l'économie nationale.

Un diagnostic sur l'exploitation des fermes pilotes présenté en mars 2023 avait souligné le potentiel productif de ces fermes, le modèle de leur organisation, ainsi que les résultats des projets engagés.

Parmi les recommandations de cette étude figurait la nécessité d'orienter l'activité de ces fermes dans une perspective qui tend à mettre en place progressivement des exploitations agricoles de référence qui contribuent de manière tangible au renforcement des bases de la sécurité alimentaire nationale.

Mais pour le chef de l'Etat, il y a lieu d'aller plus en profondeur dans la réflexion sur les fermes pilotes, ce qui ne nécessite d'associer les experts à ce travail notamment en matière de recherches

### **Résumé :**

Ce mémoire, analyse l'utilisation des arguments d'autorité dans les articles du journal algérien El Watan. Il s'intéresse à la manière dont les journalistes font appel à des figures et institutions reconnues pour soutenir leurs propos et influencer l'opinion des lecteurs. L'étude explore également comment ces arguments sont structurés et présentés, et leur rôle dans la construction de la légitimité et de la crédibilité du discours journalistique. À travers l'analyse d'un échantillon représentatif d'articles de presses, cette recherche identifie les sources d'autorité les plus fréquemment citées, comme les experts, les responsables gouvernementaux et les ministres, et les rapports officiels. Elle examine aussi les techniques rhétoriques employées pour introduire ces sources, et la fréquence de leur utilisation dans différents types d'articles (nouvelles, éditoriaux, analyses).

Notre recherche évalue ainsi l'effet de ces arguments sur la crédibilité des articles et la perception des lecteurs. Il met en lumière les dynamiques d'influence et de persuasion inhérentes au discours médiatique, en soulignant comment l'usage stratégique des arguments d'autorité peut renforcer ou diminuer la confiance du public dans les informations présentées.

### **Mots-clés :**

Discours journalistique, Arguments d'autorité, Figures, Article de presse, énoncé, persuasion, Pratiques médiatiques, Construction de la légitimité. Lecteurs.

### **Abstract:**

This thesis examines the use of authority arguments in the articles of the Algerian newspaper El Watan. It investigates how journalists appeal to recognized figures and institutions to support their claims and influence reader opinion. The study also explores how these arguments are structured and presented, and their role in constructing the legitimacy and credibility of journalistic discourse. Through the analysis of a representative sample of press articles, this research identifies the most frequently cited sources of authority, such as experts, government officials, ministers, and official reports. It also examines the rhetorical techniques used to introduce these sources and the frequency of their use across different types of articles (news, editorials, analyses).

Our research evaluates the impact of these arguments on article credibility and reader perception. It highlights the dynamics of influence and persuasion inherent in media discourse, emphasizing how the strategic use of authority arguments can either strengthen or weaken public trust in the presented information.

**Keywords :** Journalistic discourse, Authority arguments, Figures, Press article, Statement, Persuasion, Media practices, Construction of legitimacy, Readers.

### الملخص :

هذه المذكرة تحلل إستخدام حجج السلطة في مقالات الجريدة الجزائرية "الوطن". يركز البحث على كيفية قيام الصحفيين بالاستناد إلى شخصيات موثوقة ومؤسسات معروفة لدعم أقوالهم وتأثير آرائهم على قراء الصحف. كما ستكشف الدراسة كيفية تنظيم هذه الحجج وعرضها، ودورها في بناء الشرعية والمصداقية في الخطاب الصحفي. من خلال تحليل عينة ممثلة من مقالات الصحافة، يحدد البحث مصادر السلطة الأكثر اقتباساً، مثل الخبراء والمسؤولين الحكوميين و الوزراء والتقارير الرسمية وغيرها. كما يدرس البحث أيضاً الأساليب البلاغية المستخدمة لتقديم هذه المصادر، وتكرار استخدامها في أنواع مختلفة من المقالات (أخبار، تحليلات، تحرير).

يقوم بحثنا بتقييم تأثير هذه الحجج على مصداقية المقالات وإدراك القراء، ويسلط الضوء على ديناميات التأثير والإقناع المتراكمة في الخطاب الإعلامي، موضحاً كيف يمكن لاستخدام حجج السلطة بشكل استراتيجي أن يعزز أو يقلل من ثقة الجمهور في المعلومات المقدمة.

**كلمات مفتاحية:** الخطاب الصحفي. حجج السلطة. الشخصيات. مقال صحفي. البيان. الإقناع. الممارسات الإعلامية. بناء الشرعية. القراء.

...